

La sous-traitance forestière dans le Nord-Est ontarien, 1900-1930

Guy Gaudreau

COMBIEN DE FAMILLES canadiennes comptent, dans leur histoire familiale, au moins un de leurs membres ayant travaillé dans les chantiers forestiers? Et combien encore ont entendu parlé de ces «jobbers» véritables chevilles ouvrières de l'organisation de la coupe? Nombreux sont ceux et celles pouvant affirmer avoir connu, de près ou de loin, des sous-traitants ou entendu des remarques à propos de leur infortune.

Mais qu'on ne s'aventure pas dans l'historiographie afin de vérifier les jugements impressionnistes et les connaissances intuitives véhiculés sur la sous-traitance forestière, car les historiens ont fort peu abordé le sujet.¹ Ainsi on connaît mal l'évolution de la sous-traitance forestière, depuis le milieu du XIXe siècle, et sa place par rapport à la coupe organisée directement par les entreprises de sciage et, plus tard, par les papetières. René Hardy et Normand Séguin sont demeurés très prudents sur cette question. Ils estiment, par exemple, que la sous-traitance se serait

¹ Lower, qui a pourtant contribué largement à l'étude du secteur forestier canadien par ses études fouillées, se contente d'une brève allusion dans *North American Assault on Canadian Forest* (Toronto 1938), 35. En effet, il affirme que les sous-traitants sont apparus en grand nombre dans les années 1880 et qu'ils sont responsables, au moment de la publication de son ouvrage, d'une bonne partie de la production. Mais le reste de l'ouvrage reste muet sur la question. Un ouvrage beaucoup plus récent portant sur l'histoire de l'Outaouais, centre forestier largement reconnu, demeure tout aussi vague sur la question, se contentant de quelques allusions directes et indirectes; voir Chad Gaffield dir., *Histoire de l'Outaouais* (Québec 1994), 330, 346; dans cette même veine, voir Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (Québec 1989), 205 et Sing C. Chew, *Logs for Capital: The Timber Industry and Capitalist Enterprise in the Nineteenth Century* (Wesport 1992), 79.

généralisée vers la fin du XIX^e siècle, mais qu'elle aurait par la suite régressé au profit de la coupe organisée par les contremaîtres des entreprises.²

Pourquoi les entreprises ont-elles recours à la sous-traitance? Plusieurs raisons les incitent à adopter cette méthode moins coûteuse. D'abord, elle permet de mieux adapter la main-d'oeuvre à la géographie des territoires de coupe en réduisant la taille des chantiers, qui peuvent être laissés sans surveillance, et en rendant possible la coupe dans les zones marginales.³ En outre, elle a l'immense avantage de laisser aux sous-traitants le soin de recruter la main-d'oeuvre qualifiée, opération souvent difficile⁴ qui était auparavant à la charge des entreprises. Plus encore, elle permet aux nouvelles entreprises papetières qui manquent d'expérience dans les méthodes d'exploitation de contrôler à distance leurs approvisionnements.

Si l'on cherche à savoir maintenant pourquoi on connaît mal les sous-traitants, il faut d'emblée reconnaître que les historiens n'ont pas boudé leur histoire par manque d'intérêt, mais parce que les sources disponibles sont plutôt rares en dehors des archives des entreprises, souvent réticentes à ouvrir leurs portes, et que les activités saisonnières des sous-traitants reposent sur des contrats privés encore inaccessibles. Une des bonnes études sur le sujet demeure néanmoins celle de Benoît Gauthier qui a pu reconstituer, pour les années allant de 1850 à 1875, les marchés de billots à partir des archives notariales de la région de Trois-Rivières.⁵

Pour le XX^e siècle, Camille Legendre est sans doute celui qui a le plus contribué à l'examen de la sous-traitance par des enquêtes sur la main-d'oeuvre forestière au Québec.⁶ Parmi ses conclusions majeures, il faut mentionner la précarité de la situation des sous-traitants⁷ toujours à la merci des entreprises qui: 1) monopolisent de vastes territoires de coupe, et deviennent ainsi les seules avec qui les sous-traitants d'une région pouvaient traiter; 2) conservent le contrôle stratégique de la planification des activités de coupe, rendant incertain l'avenir des sous-traitants; 3) connaissent et possèdent les territoires de coupe, allouant des contrats tantôt dans des zones riches, tantôt dans des zones appauvries; 4) les rendent dépendants d'elles financièrement.

²Voir René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie* (Montréal 1983), 94-100.

³*Ibid.*, 92.

⁴Voir Ian Radforth, «The Shanty-men», dans Paul Craven dir., *Labouring Lives: Work & Workers in Nineteenth-Century Ontario* (Toronto 1995), 241-3; Richard W. Judd, *Aroostook. A Century of Logging in Northern Maine* (Orono 1989), 194-5.

⁵Benoît Gauthier, «La sous-traitance et l'exploitation forestière en Mauricie, 1850-1875», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 13 (automne 1981), 59-67.

⁶Voir Camille Legendre, «Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière», *Recherches sociographiques*, 30, 3 (sept.-déc. 1979), 302-D335; et surtout «Le développement et les organisations: le destin des entrepreneurs forestiers», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 17, 3 (1980), 246-62.

⁷Voir notamment J.W. Hughson, *Hurling Down the Pine* (Old Chlesea 1964), 101.

Un autre aspect que Legendre a mis en évidence, tout comme Benoît Gauthier l'a fait pour sa période, c'est l'existence, jusqu'aux années 1930, de deux types de sous-traitants: les gros contracteurs à qui les entreprises cèdent de volumineux contrats d'approvisionnement de matière ligneuse et les sous-contracteurs qui héritent des portions de ces contrats que leur attribuent les gros contracteurs. Les premiers seraient, en outre, moins vulnérables que les seconds, pouvant toujours garder pour eux la meilleure part du contrat, peu importe les fluctuations des approvisionnements.

Qu'en est-il de la situation prévalant en Ontario? Jusqu'ici les historiens ont été encore moins loquaces, se contentant d'allusions furtives sur les sous-traitants⁸ et sur les contremaîtres de chantier.⁹ Y a-t-il eu généralisation des sous-traitants, gros ou petits, au détriment des contremaîtres? Et la précarité de leur situation économique se vérifie-t-elle également?

En fait, nous cherchons à nuancer cette image d'une précarité économique systématique des sous-traitants forestiers, à partir du cas du Nord-Est ontarien. Cette lecture habituelle inscrit la sous-traitance dans le cadre d'une économie paysanne en sursis. Rattachée au monde rural qui se prolétarise et se décompose, la sous-traitance forestière serait menée par des individus incapables de devenir entrepreneurs et qui affronteraient, impuissants, des entreprises monopolisant les forêts régionales. Certes, cette lecture a beaucoup de vrai, mais elle sous-estime les capacités du monde rural à tirer profit de l'expansion de l'économie marchande et elle surestime, en même temps, la domination des entreprises forestières. En outre, elle fait preuve, en quelque sorte, d'un biais téléologique: sachant que les sous-traitants finiront par être remplacés par des contremaîtres et par un personnel forestier davantage subordonné aux entreprises, on insiste trop sur leurs insuccès, ayant conscience de la fin inéluctable qui les attend deux générations plus tard.

C'est en grande partie la découverte de registres forestiers régionaux tenus par les autorités gouvernementales qui nous permet de proposer une lecture originale de la sous-traitance forestière dans une région ontarienne au début du XXe siècle. Ces registres, inconnus des historiens puisqu'ils dormaient dans des entrepôts du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, font le décompte annuel de la coupe de toutes les entreprises et individus susceptibles de payer des redevances forestières dans les districts de North Bay et de Sudbury.¹⁰ Outre la nature des coupes

⁸Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses in Northern Ontario* (Toronto 1987), voir notamment 93 et 169; Bruce W. Hodgins et Jamie Benedickson, *The Temagami Experience* (Toronto 1989), 156.

⁹Voir Radforth, *Bushworkers and Bosses*, 93 et 169; Hodgins et Benedickson, *The Temagami Experience*, 95.

¹⁰Ces registres, qui sont les seuls à avoir été retrouvés pour tout l'Ontario, ont été microfilmés en 1994 et déposés aux Archives publiques de l'Ontario (RG 1-44-0), voir *Timber Agent's Book of the Sudbury District, 1901-1975* [3 volumes: vol. 1 (1901-1923), 298 p.; vol. 2 (1924-1941), 278 p.] et *Timber Agent's Book of the North Bay District, 1900-1959* [5

de chaque entreprise, on y trouve la liste de tous les lots, cantons et concessions où les entrepreneurs forestiers ont tiré de la matière ligneuse ainsi que le nom des responsables respectifs de ces coupes.

Ceux-ci, identifiés dans les registres sous la colonne *By whom cut*, peuvent être: 1) des agriculteurs propriétaires de leur boisé qui ne sont pas sujets à des redevances, dans ce cas l'emplacement de leur lot est indiqué; 2) des colons assujettis, comme le veut la réglementation, à des droits de coupe puisqu'ils ne détiendraient pas encore les lettres patentes de leur lot; 3) des sous-traitants qui oeuvrent sur certains boisés de ferme ou plus souvent qui ont érigé leur camp sur les concessions de l'entreprise — et dont on ne sait pas s'ils sont grands contracteurs ou sous-contracteurs; 4) ou encore des contremaîtres engagés par les concessionnaires forestiers. Comme seuls leurs nom et prénom sont identifiés, il n'est pas aisé, au premier coup d'oeil, de reconnaître leur statut. Nous y reviendrons.

Quant au territoire forestier englobé par ces deux districts, il correspond grosso modo aux terres et forêts arrosées par les eaux coulant vers la baie Georgienne, du lac Nipissing et de la rivière des Français à l'est, jusqu'au bassin de la rivière Spanish à l'ouest (voir la carte 1 insérée plus loin). Ce territoire, riche en réseaux ferroviaires comme, par exemple, le Canadien Nord et le Témiscamingue et Nord Ontario, est exploité avant le XXe siècle par des entrepreneurs qui, depuis la baie Georgienne¹¹ ou la voie du Canadien Pacifique, construite en 1883, ont pénétré dans ses forêts.¹² Mais ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que le gouvernement ontarien réorganise ses agences forestières afin de fixer sur place des responsables de la gestion des forêts. Ainsi, si l'on en croit une carte de la localisation des agences en 1895,¹³ il y a une agence au Sault-Sainte-Marie (datant de 1883) et une autre à Parry Sound. Puis on en ouvre une autre à Webbwood, à l'ouest de Sudbury.¹⁴ Malheureusement, les registres de ces agences n'ont pas pu être encore localisés, nous empêchant de procéder à une étude de la sous-traitance dès cette période. Néanmoins, la restructuration des agences se poursuit, puisqu'une autre agence est

volumes: vol. 1 (1899-1914), 396 p.; vol. 2 (1915-1923), 274 p.; vol. 3 (1924-1927), 252 p.; vol. 4 (1928-1940), 300 p.].

¹¹ Et depuis la baie Georgienne vers le lac Nipissing en passant par la rivière des Français. C'est d'ailleurs en 1894 qu'est fondée la French River Boom Ltd. Cette compagnie, qui compte plusieurs entreprises forestières comme actionnaires, est chargée de la manipulation et du tri des billes à l'embouchure des rivières Wanapitei et des Français; voir James T. Angus, *A Deo Victoria: The Story of the Georgian Bay Lumber Co., 1871-1942* (Thunder Bay 1990), 213-4.

¹² Voir Lower, *North American Assault on Canadian Forest*, 176-8; Denis Laforge, «L'industrie forestière dans le Nord-Est ontarien avant 1900», Société historique du Nouvel-Ontario, *Aspects du Nouvel-Ontario au XIXe siècle II* (Sudbury 1981), 6; Richard S. Lambert et Paul Pross, *Renewing Nature's Wealth* (Toronto 1967), 252-5.

¹³ Lambert et Pross, *Renewing Natures*, 136.

¹⁴ *Ibid.*, 564.

ouverte à North Bay vers 1900 et une autre à Sudbury en 1902.¹⁵ Ces dernières ont laissé, comme on le sait, des registres complets, qui constituent la base de cette recherche.

Il eut été difficile d'examiner à fond l'ensemble des activités forestières de ces deux agences afin de mesurer la place et l'évolution de la sous-traitance dans la région. On y produit des volumes importants de matière ligneuse qui dépassent les 100 millions de pmp¹⁶ par année. Aussi fallait-il retenir une période relativement brève, soit les trois premières décennies du XXe siècle, et procéder par échantillonnage si nous voulions examiner la nature, la durée, le volume et le déplacement de leurs activités et mettre à l'essai l'hypothèse de la précarité de la situation économique des sous-traitants.

Présentation et validité de l'échantillon

Plusieurs procédés d'échantillonnage auraient pu être retenus, tel l'échantillon aléatoire. Mais il convenait de suivre dans le temps les activités des individus retenus, tout en sachant la place qu'ils occupaient par rapport aux autres non sélectionnés. Très vite l'idée de retenir pour toute la période ceux mentionnés au moins une fois par une entreprise en particulier est apparue.

Étant donné que la région compte deux usines papetières — l'une à Espanola¹⁷ et l'autre à Sturgeon Falls¹⁸ — qu'elles ont rapidement été réunies au sein de la même société¹⁹ et qu'elles ont été en activité pendant presque toute la période, nous avons retenu tous les responsables de coupe identifiés par ces deux usines qui ont produit, au moins à une reprise au cours de leur carrière, 1,000 cordes de bois et plus au cours d'une même saison. Et nous les avons suivis à la trace pour toute la période retenue.

Ce procédé compte plusieurs avantages puisqu'il implique de suivre tous ces individus dans leurs relations d'affaire avec les deux papetières y compris les années où ils ont déclaré moins de 1,000 cordes et celles au cours desquelles ils oeuvraient pour d'autres entreprises. Finalement, c'est la carrière complète de chaque sous-traitant sélectionné que nous comptons établir, à l'exception de ses activités menées avant et après notre période de même que celles qu'il aurait effectuées à l'extérieur de la région. Qui plus est, notre procédé élimine tous les agriculteurs et colons qui se sont contentés de vendre tout au long de leur vie active

¹⁵Voir *Report of the Commissioner of Crown Lands of the Province of Ontario, 1902*, 7; *Report of the Minister of Lands, Forests and Mines, 1918*, 16.

¹⁶Un pmp, soit l'abréviation de pied mesure de planche, équivaut à 144 pouces cubes de bois.

¹⁷Voir Eileen Goltz, «The History of a Pulp and Paper Town,» *Laurentian University Review*, 3, 2 (juin 1974), 75-104.

¹⁸Voir Georges Lévesque, et al., *Histoire de Sturgeon Falls*, (Sudbury 1946), 37-8.

¹⁹Il s'agit de la Spanish River Pulp and Paper, elle-même intégrée à l'Abitibi Pulp and Paper en 1928.

les billes tirées de leur boisé de ferme, en raison du volume de 1,000 cordes fixé comme critère de sélection. Il élimine également un certain contingent de sous-traitants qui n'ont jamais réussi à décrocher un contrat de 1,000 cordes et plus.²⁰ Reste à départager les sous-traitants des éventuels contremaîtres. Cette opération demeure difficile puisque nous ne disposons d'aucun critère absolu qui permettrait de les distinguer. Quoiqu'il ne faille pas écarter la présence d'un certain nombre de contremaîtres dans notre échantillon,²¹ tout se passe comme si les caractéristiques que nous évoquerons semblent attester la présence massive de sous-traitants.²² Par ailleurs, il faut reconnaître que notre procédé d'échantillonnage favorise, en théorie, la sélection de sous-traitants au détriment des contremaîtres puisque les sociétés papetières, nouvellement créées, auraient eu davantage tendance à s'appuyer sur la sous-traitance en raison de leur méconnaissance des activités d'abattage.²³

Au total, ce sont 269 sous-traitants différents que nous avons retenus pour notre analyse. Le graphique 1 illustre l'importance des approvisionnements qu'ils acheminent aux deux papetières. Sauf pour quelques années où l'apport des agriculteurs, colons et petits sous-traitants n'ayant jamais décroché un contrat de 1,000 cordes est important, comme en 1923, 1924 et 1925, les individus retenus fournissent plus de 80 pour cent — et souvent 90 pour cent — de la matière ligneuse totale. Ce groupe paraît donc fortement représentatif de la sous-traitance forestière impliquée avec les papetières. Cela dit, la production totale de deux usines épouse, dans l'ensemble, la conjoncture du secteur des pâtes et papier.²⁴ D'abord, la réduction, puis l'élimination des tarifs américains d'importation du papier journal, entre 1911 et 1913, donnent un vigoureux coup de pouce aux récoltes. Ensuite, la surproduction typique des années 20 se manifeste ici de façon éclatante en provoquant de brusques mouvements de repli.

²⁰ Dont l'équivalent retenu en pmp est de 600 000.

²¹ Joseph-Alphonse Desjardins, qui visita en tant que prêtre les chantiers forestiers dans le secteur de la rivière Spanish, raconte avec détail une visite effectuée en janvier 1904 où il est clairement question d'un chantier de contremaître comptant une cinquantaine de travailleurs; voir *Le bûcheron d'autrefois: vie et travaux de l'ouvrier de la forêt* (Sudbury 1980), 55 et 59; voir aussi Angus, *A Deo Victoria*, 238-9, 254.

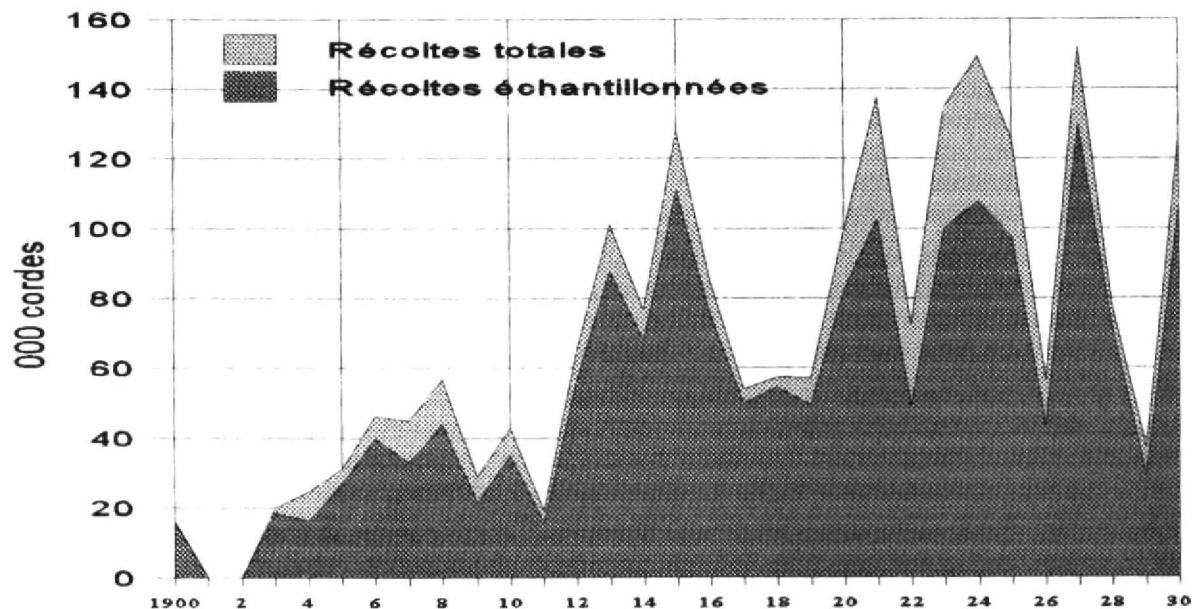
²² Et cela est conforme à la situation prévalant pour une autre papetière du Nord ontarien, la Spruce Falls de Kapuskasing, où, en 1928, soit au début de ses activités, tous les approvisionnements sont l'oeuvre de sous-traitants; ce n'est qu'avec la crise des années 1930 que les contremaîtres de l'entreprise vont rapidement organiser une part sans cesse plus importante de la coupe; voir Pierre Ouellette, «La mécanisation des activités d'abattage de la Spruce Falls Pulp and Paper de Kapuskasing, 1928-1980,» MA histoire, Université Laurentienne, 1994.

²³ Hardy et Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, 92.

²⁴ À l'exception du formidable creux de 1917 à 1919 qui demeure inexpliqué et qui s'inscrit à contre-courant de la conjoncture.

Graphique 1

Comparaison entre les récoltes totales des usines papetières de Sturgeon Falls et d'Espanola et celles des sous-traitants échantillonnés dans les districts de North Bay et de Sudbury, 1900-1930, en milliers de cordes



Source: Archives publiques de l'Ontario, RG 1-44-0, *Timber Agent's Book of the Sudbury District, 1901-1975*; *Timber Agent's Book of the North Bay District, 1900-1959* (dorénavant APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books*).

Avant d'aller plus avant, il importe de réfléchir sur les biais que sous-tend notre démarche. Par certains aspects, elle provoque une surestimation des résultats et par d'autres, elle contribue à des effets contraires. Ainsi, par exemple, le fait d'arrêter la collecte de renseignements à une période fixe implique la perte des activités de ceux actifs avant et après, ce qui réduit artificiellement la durée de leur vie professionnelle. Dans cette même veine, retenir leur seul nom comme critère de répartition implique qu'ils ont été probablement mêlés à d'autres contrats sans que leur nom n'apparaisse dans les registres, soit parce qu'un membre de leur famille aurait décroché un contrat²⁵ ou soit par une participation anonyme à certaines sociétés qu'il arrive parfois de retrouver comme sous-traitants.

D'un autre côté, nous retenons seulement les individus ayant, à une reprise au moins, produit 1,000 cordes. Or, plusieurs des individus mentionnés dans les registres n'ont jamais réussi à atteindre ce chiffre, bien que beaucoup d'entre eux soient demeurés sur leur terre en tant qu'agriculteurs ou colons. De ce point de vue, nous surestimons les volumes de production que les sous-traitants pouvaient mettre en oeuvre. Par ailleurs, le fait d'examiner la coupe de deux papetières afin de sélectionner les sous-traitants peut provoquer une distorsion en favorisant la présence de contrats peut-être plus volumineux qu'ailleurs.²⁶ En outre, le fait de n'avoir que le nom des individus — et parfois même la seule initiale du prénom — afin de répartir la coupe implique que nous avons possiblement regroupé des contrats en les attribuant à un seul individu alors qu'il comptait un homonyme en activité dans la région au cours de notre période. En somme, la méthodologie employée sous-estime la durée de vie professionnelle des sous-traitants, tout en surestimant quelque peu leur production.

Un portrait des sous-traitants

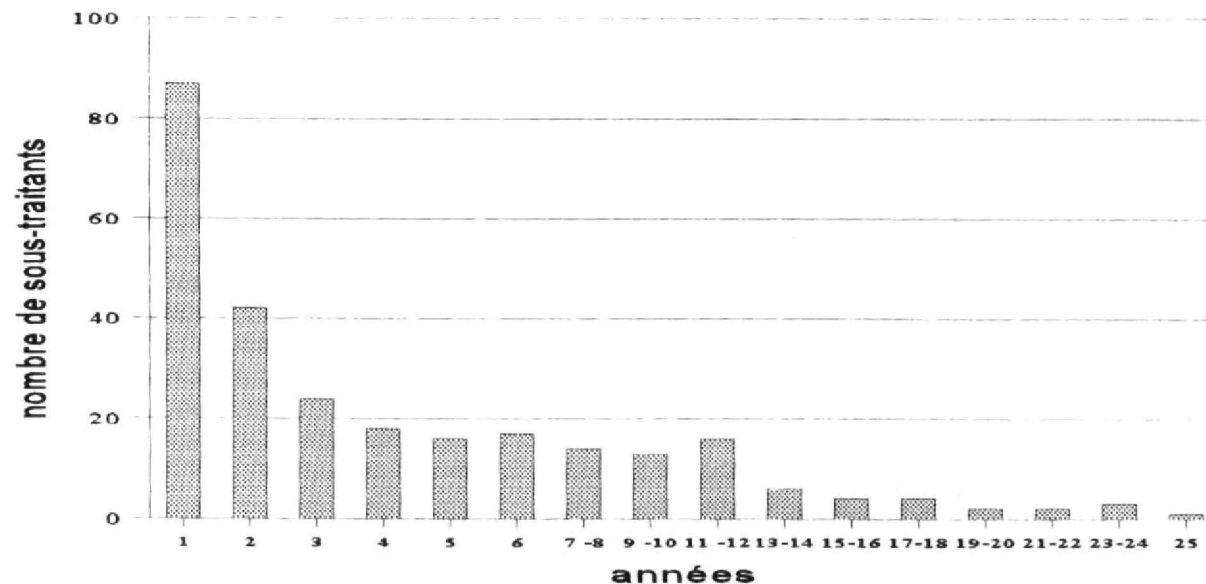
Le premier élément à examiner, c'est la durée des activités du sous-traitant telle qu'elle se présente au graphique 2. Nombre de sous-traitants n'ont pas la chance d'être en affaire bien longtemps puisque près de 50 pour cent d'entre eux disparaissent avant d'avoir obtenu des contrats pendant trois saisons, qu'elles soient consécutives ou non. Et comme il fallait s'y attendre, le nombre de sous-traitants en activité est inversement proportionnel à leur durée de vie professionnelle. Le métier de sous-traitant n'est pas de tout repos et plusieurs abandonnent rapidement. La durée moyenne s'établit à près de cinq ans (4,9), mais il ne faut pas trop s'y fier car elle cache l'existence d'un groupe de sous-traitants qui parviennent à se maintenir en affaire pendant plus de 10 ans, voire une vingtaine d'années.

²⁵ Beaucoup d'entre eux semblent avoir des parents également sous-traitants et plusieurs semblent avoir des fils qui ont pu prendre la relève.

²⁶ Mais comme nous le verrons plus loin le critère minimal de 1,000 cordes n'implique pas en soi la présence de gros sous-traitants puisque cette production saisonnière résulte du travail d'environ sept travailleurs forestiers.

Graphique 2

La durée des activités des sous-traitants des districts de North Bay et de Sudbury, 1900-1930



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books* (échantillon).

On pourrait penser qu'au sein de ce dernier groupe se retrouvent les gros contracteurs et que les sous-contracteurs sont à chercher du côté de ceux dont la durée de vie professionnelle est éphémère. Mais il faut éviter les jugements rapides puisque la situation est plus complexe, si l'on en croit les graphiques 3 et 4. En effet, les sous-traitants de la région ne sont pas liés à une seule entreprise au cours de leur vie professionnelle, loin s'en faut. Ils sont capables de souplesse et de variété dans leurs contrats. Et cela surprendra peut-être puisqu'on a généralement eu tendance à associer la sous-traitance à une forme de production précapitaliste, presque arriérée. En fait, ils semblent être capables de tirer le maximum de la situation en nouant parfois des relations avec deux entreprises au cours de la même saison ou encore en étant capables de changer régulièrement d'entreprise au fil des ans. Décidément, ils affichent un comportement économique avisé et font preuve d'une capacité d'adaptation que nous ne soupçonnions pas.

Par ailleurs, cette présence répétée de sous-traitants faisant affaire simultanément avec plus d'une entreprise semble aller dans le sens d'une présence de sous-traitants et non de celle de contremaîtres. En effet, en tant qu'employés d'une entreprise, ils n'auraient pas pu logiquement afficher une telle complicité avec d'éventuelles sociétés rivales. De plus, cette indépendance va à l'encontre de l'idée voulant que ceux actifs longtemps aient été de gros contracteurs, car l'examen de ceux en affaire pendant dix ans et plus indique que près d'un sur cinq a *entretenu* à chaque année des relations d'affaire avec deux entreprises et parfois trois. La logique voudrait que l'octroi d'un volumineux contrat à un individu exige un rapport d'exclusivité. Quoiqu'il faille être attentif aux volumes de coupe de chacun, tout se passe, jusqu'à maintenant, comme si les gros contracteurs n'étaient pas présents dans la région.²⁷

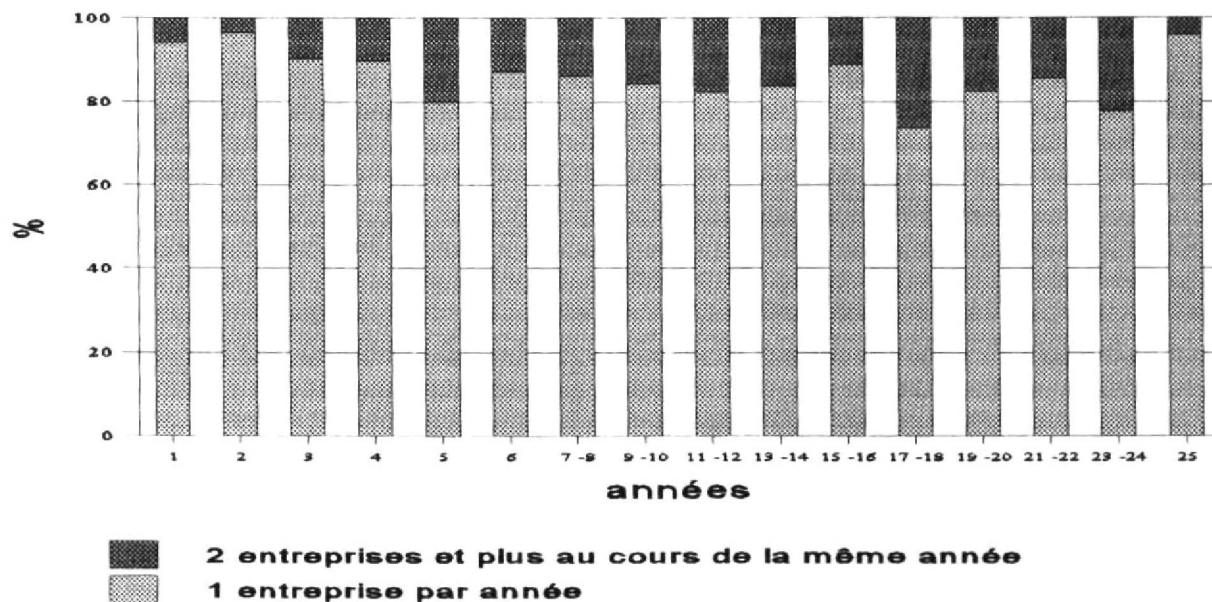
L'analyse des volumes de bois que les sous-traitants ont déclarés dans les registres nous permet justement d'approfondir la question. Le graphique 5 répartit les volumes de coupe des sous-traitants selon la durée de leurs activités en retenant deux groupes de sous-traitants: ceux étant en affaire pendant dix ans et plus, et les autres dont la présence fut plus brève. Mise à part l'année 1901 où la production moyenne de deux groupes s'écarte de façon significative — et cela parce que le nombre de sous-traitants sélectionnés cette année-là est trop restreint — les deux groupes affichent un volume et une évolution de la coupe très semblable. À telle enseigne qu'il faut rejeter l'idée de deux groupes distincts de sous-traitants au cours de cette période. En effet, les volumes annuels moyens sont fort rapprochés et s'échangent leur position: tantôt l'un des groupes accuse un volume inférieur à l'autre et tantôt c'est au tour de l'autre. Il faut à l'évidence les considérer comme faisant partie d'un même groupe.

Un autre élément doit être tiré du graphique 5: la taille relativement modeste des chantiers gérés par les sous-traitants et même de ceux des éventuels contre-

²⁷D'ailleurs Hardy et Séguin avaient émis des réserves sur la présence continue de gros contracteurs; voir *Forêt et société en Mauricie*, 92.

Graphique 3

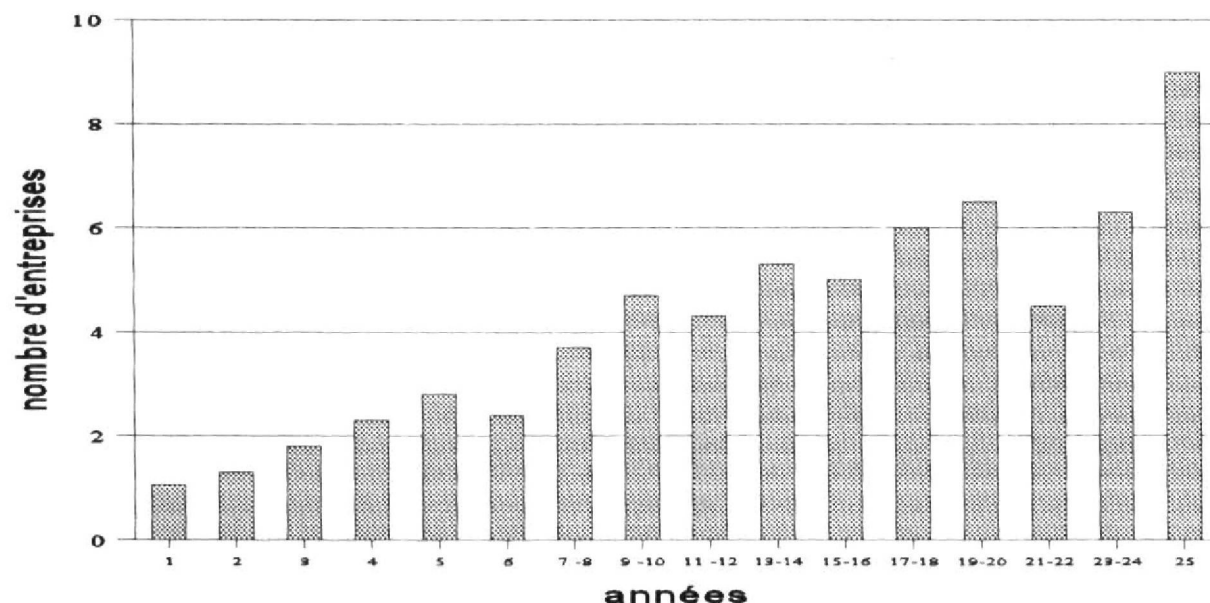
Répartition des sous-traitants selon la durée de leurs activités et selon le nombre moyen d'entreprises avec lesquelles ils faisaient affaire à chaque année, dans les districts de North Bay et de Sudbury, 1900-1930, en %



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books* (échantillon).

Graphique 4

Nombre moyen d'entreprises en affaire avec les sous-traitants répartis selon la durée de leurs activités dans les districts de North Bay et Sudbury, 1900-1930



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books* (échantillon).

maîtres inclus dans l'échantillon. La moyenne des productions annuelles s'établit à un peu plus de 1,300,000 pmp.²⁸ Quoique nous manquions de points de repère sûrs afin d'estimer le nombre moyen de travailleurs que cela suppose, il convient de retenir une production saisonnière par travailleur qui oscille autour de 75 000 pmp, selon les diamètres et les essences des arbres de même que l'emplacement des boisés.²⁹ Ainsi la taille moyenne des camps fluctue autour de seize ouvriers forestiers.³⁰

Faut-il rappeler que nos chiffres n'indiquent qu'une moyenne. Moyenne qui gomme des écarts assez nets d'un camp à l'autre. En effet, notre estimation de la taille moyenne des camps forestiers inclut celle de sous-traitants qui ont obtenu des contrats dépassant les trois millions de pmp de même que la production enregistrée par ceux qui, au cours d'une saison infructueuse, sont demeurés vraisemblablement sur leur terre et ont déclaré, à partir de leur boisé de ferme, une coupe qu'ils ont vendue à une entreprise. Ou encore ceux qui ont oeuvré dans leur voisinage sur d'autres boisés de ferme après entente entre les propriétaires du lot et les entreprises. En somme, notre calcul tient compte des volumes produits par les individus qui, tout en demeurant actifs, n'auraient pas procédé à de l'embauche au cours d'une saison.

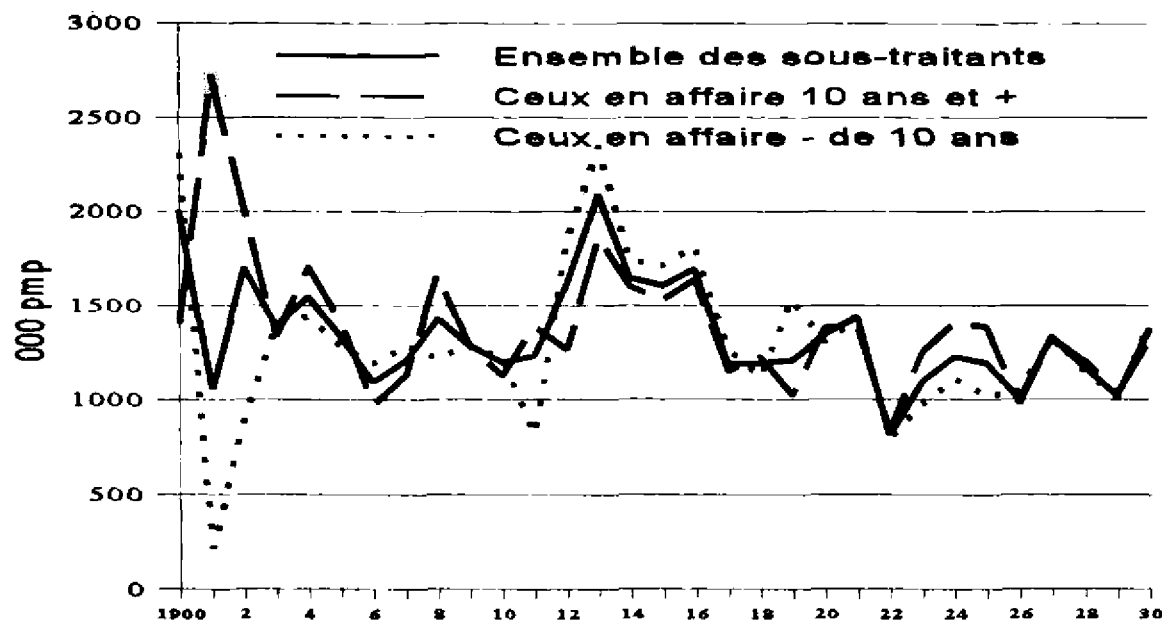
²⁸ Cela aussi semble aller à l'encontre de l'idée d'une présence nombreuse de contremaîtres puisque ces derniers sont davantage associés à de gros camps forestiers comptant plusieurs dizaines de travailleurs; voir notamment M. Hillis, «Life in the Lumber Camp: 1883,» *Ontario History* (sept 1967), 160.

²⁹ Les témoignages à cet effet sont peu nombreux. Hardy et Séguin rapportent qu'un travailleur forestier devait abattre quotidiennement 20 billes de 13 pieds et demi de longueur avec un diamètre entre huit et neuf pouces, ce qui donne une production quotidienne d'environ 630 pmp, soit une production saisonnière d'environ 50,000 pmp (en supposant que la saison comprenne environ 156 jours de travail dont la moitié est consacrée à l'abattage, et l'autre au charriage et à l'empilement des billes; voir *Forêt et société en Mauricie*, 103). La Compagnie Bronson, dont le sociologue Sing C. Chew a consulté les archives, rapportait pour sa part qu'une production de 60 millions de pmp de bois de sciage nécessitait l'équivalent de 600 travailleurs forestiers saisonniers pendant six mois ou 100,000 pmp par travailleur; voir Chew, *Logs for Capital*, 84; à une époque où les billots sont encore plus volumineux, soit dans les années 1870, on peut fixer cette production moyenne à environ 140,000 pmp, si l'on se fie aux chiffres avancés par Angus (voir, *A Deo Victoria*, 79-80). En somme, un point de repère commode de la récolte saisonnière par travailleur au XXe siècle est d'environ 75 000 pmp, compte tenu qu'une partie de la main-d'oeuvre des chantiers n'est pas affectée à la coupe.

³⁰ Cette estimation doit être retenue avec précaution puisque d'un côté elle ne tient pas compte des chantiers plus petits qu'auraient pu ouvrir les petits sous-traitants non échantillonnés, ni de la possibilité qu'un même sous-traitant ait eu simultanément deux camps; d'un autre côté, cette estimation inclut les années où la coupe était celle d'un simple petit producteur cantonné sur sa terre.

Graphique 5

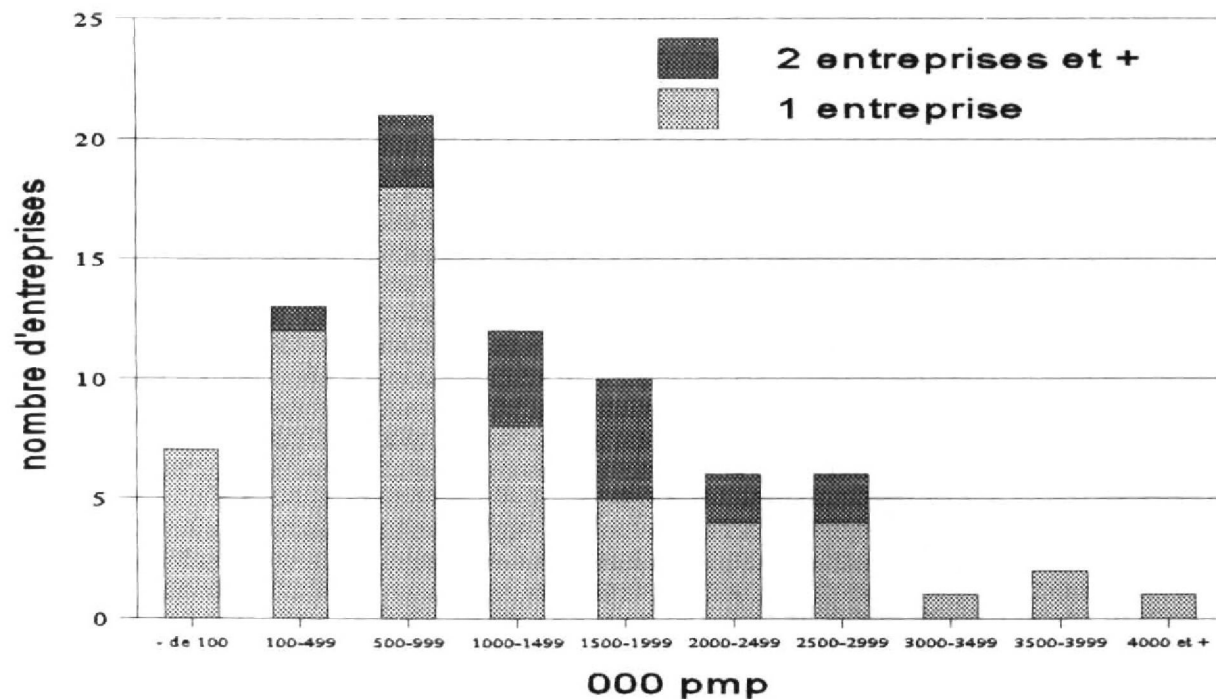
Production annuelle des sous-traitants des districts de North Bay et de Sudbury selon la durée de leurs activités 1900-1930, en milliers de PMP



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books* (échantillon).

Graphique 6

Répartition des sous-traitants selon les volumes de bois produits en Milliers de PMP et le nombre d'entreprises, dans les districts de North Bay et de Sudbury en 1924



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books* (échantillon).

Cela apparaît clairement au graphique suivant alors que la production totale d'une saison — que ce soit avec une ou quelques entreprises — est répartie selon les volumes que chaque sous-traitant a déclarés (voir le graphique 6). La saison 1923-1924 est celle choisie parce que le volume moyen par sous-traitant de cette saison s'approche du volume moyen de l'ensemble de la période, soit 1,224,000 pmp et qu'elle compte un nombre important d'individus en activité, soit 80.

Comme on peut le constater, sept d'entre eux déclarent une production inférieure à 100,000 pmp, même en fait inférieure à 65,000 pmp. Pareil volume, vendu à une seule entreprise, est à la portée d'une famille paysanne au cours d'une saison. À l'autre extrémité, on retrouve quatre d'entre eux responsables chacun d'un abattage totalisant plus de trois millions de pmp. Et au sein de ce groupe, aucun n'a eu besoin de faire affaire avec plus d'une entreprise, de telle sorte qu'il n'est pas exclu que certains soient des contremaîtres ou des associés de l'entreprise.³¹

Le groupe le plus important est celui qui affiche une coupe entre 500,000 et un million de pmp. Cette production implique qu'il s'agit d'un camp forestier abritant entre sept et treize travailleurs, soit une taille moyenne légèrement supérieure à celle observée par Hardy et Séguin pour le Québec.³²

Ce tour d'horizon des principales caractéristiques des sous-traitants ne serait pas complet sans faire mention de leur ethnicité. Si l'on en juge par la consonance des prénoms et des noms, 142 d'entre eux seraient canadiens-français et 127 seraient canadiens-anglais ou d'origine autre. Et si l'on examine la répartition des variables examinées jusqu'ici selon l'ethnicité, force est de reconnaître la pertinence de la question ethnique. En effet, les Canadiens-Français affichent une durée de vie professionnelle d'un an de plus que leurs collègues, soit 5,4 contre 4,3 bien que leurs récoltes annuelles soient nettement inférieures (puisque'ils décrochent des contrats totalisant moins d'un million de pmp tandis que les sous-traitants anglophones déclarent une coupe moyenne de presque 1,800,000 de pmp).

Un examen plus attentif de la situation nous permet de reconnaître l'importance du type d'entreprise forestière comme première explication de ces écarts. Les sous-traitants anglophones sont nettement surreprésentés dans le bois de sciage au point où ils monopolisent presque complètement ces contrats au cours de la première décennie. Or, comme les quantités ont tendance à être beaucoup plus élevées dans l'industrie du sciage, les sous-traitants anglophones héritent ainsi de contrats plus volumineux. Entre 1900 et 1910, par exemple, les sous-traitants canadiens-français procèdent en moyenne à une coupe d'environ 600,000 pmp tandis que celle de leurs collègues dépasse les 2 millions de pmp. La situation se

³¹ On compte, en effet, au cours de la période, quelques entrepreneurs forestiers qui se sont retrouvés momentanément comme sous-traitants. C'est le cas de John W. Bell de la Spanish Lumber Co., qui apparaît, à quelques reprises, et qui est reconnu comme un des principaux entrepreneurs forestiers de la région; voir F.A. Peake et P.P. Hallsworth, «W.J. Bell: Sudbury Businessman,» dans *Historic Sudbury* (Sudbury 1979), 25-32.

³² Voir Hardy et Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, 94-5.

corrige progressivement au cours des années suivantes alors que les sous-traitants canadiens-français décrochent de plus en plus de contrats de bois de sciage.

Mais le type d'entreprise forestière est loin d'être seul responsable de ces écarts. De toute évidence, l'ethnicité en tant que telle joue dans l'attribution des contrats puisque la comparaison des deux groupes pour le même produit forestier fait apparaître des écarts encore considérables. En effet, entre 1900 et 1910, les sous-traitants canadiens-français impliqués dans le bois à pâte³³ présentent un volume moyen annuel de 1,028,000 pmp tandis qu'il est de 1,573,000 pour leurs collègues. Au cours des années 1920, la situation ne s'est pas améliorée dans la production de bois à pâte puisque les moyennes annuelles sont similaires: 1,095,000 pmp pour les Canadiens-Français et 1,758,000 pour les autres.

Faut-il s'en étonner quand on sait que presque toutes les entreprises forestières de la région sont entre les mains de Canadiens-Anglais ou encore d'Américains? Mais comme la main-d'œuvre canadienne-française est recherchée pour son expertise,³⁴ il ne faut pas se surprendre de voir qu'autant de Canadiens-Français aient réussi à décrocher des contrats dans une région où ils sont minoritaires.

Ainsi donc, l'ethnicité et les volumes de production, beaucoup plus que la durée des activités des sous-traitants, semblent être des variables critiques dans l'analyse de la sous-traitance. Et comme les performances des sous-traitants varient substantiellement de l'un à l'autre, il importe de s'arrêter sur les carrières individuelles de quelques-uns d'entre eux afin de mettre en lumière d'autres phénomènes jusqu'ici cachés par les résultats d'ensemble.

La carrière de quelques sous-traitants

Le premier sur lequel nous devons nous arrêter est John Dolan (voir le graphique 7). Déjà actif lors de la première saison couverte par les registres du district de North Bay, soit 1899-1900, il approvisionne un des concessionnaires forestiers les plus importants de l'est du Canada, John R. Booth dont la scierie est fixée à Ottawa. Celui-ci contrôle plusieurs concessions forestières au nord du lac Nipissing, le long de la rivière Sturgeon. Ce secteur accessible à la baie Georgienne par la rivière des Français est sans doute exploité depuis déjà quelques années.³⁵ Jusqu'en 1910, Dolan dirige un camp qui accueille plus de vingt-cinq travailleurs affairés d'abord à la coupe de pin. Puis peu à peu s'ajoute du bois à pâte que Booth transforme en pâte dès 1904, puis en papier à compter de 1906.³⁶

³³Pour ce calcul, nous n'avons retenu que les sous-traitants produisant plus de 200 cordes de bois par canton et par année, éliminant ainsi les petits producteurs.

³⁴Victor C. Smith, «Le bois, l'industrie du papier et la foresterie,» dans Gaétan Gervais, Matt Bray et Ernie Epp, dir., *Un vaste et merveilleux pays* (Toronto 1984), 76.

³⁵D'autant plus que Booth a fait construire à la fin du XIXe siècle un chemin de fer de Parry Sound jusqu'à Ottawa, (*Ottawa, Arnprior and Parry Sound Railway*), voir Lambert et Pross, *Renewing Nature's Wealth*, 280.

³⁶Voir James Elliott Defebaugh, *History of Lumber Industry of America*, vol. 2 (Chicago 1906), 210; Gaffield, *Histoire de l'Outaouais*, 275.

Dolan a dû déménager son camp à trois reprises au cours de cette décennie: une fois en 1906, en quittant le canton de Field pour celui de Bastedo; trois ans plus tard, il emménage dans le canton de Kenny, puis revient, en 1911, dans le canton de Field où cette fois son contrat d'approvisionnement est fortement réduit.³⁷ Comme Booth se départit de ses concessions le long de la rivière Sturgeon, on peut penser que Dolan quitte la région pour aller oeuvrer dans d'autres territoires forestiers appartenant à Booth. Quand il réapparaît en 1914, il s'active, toujours pour Booth, dans le canton de Lauder, soit au sud-est du lac Nipissing, presque à la limite sud du district de North Bay. À en juger par l'ampleur de sa coupe, il a dû alors engager près de quatre-vingts travailleurs forestiers.³⁸ Disparaissant à nouveau des registres en 1915 et en 1916, il fait un retour en force, en 1917, sans doute à titre de sous-traitant de la Spanish River Pulp Company, dans le canton de Gladman, canton qu'il délaisse en 1918 pour celui de Blyth. Sa dernière saison est en 1920, alors qu'il oeuvre à nouveau pour Booth au sud-est du lac Nipissing.

Au total donc, ce sont au minimum neuf camps forestiers qu'il a dû monter et démonter au cours de ses quinze années d'activité. Bien que les camps de cette époque soient plutôt sobres et fort inconfortables, ils demandent néanmoins des investissements en temps de travail qui grugent les maigres profits tirés des contrats. L'absence momentanée de Dolan des registres, qu'il faut peut-être imputer à d'autres déplacements à l'extérieur de la région, illustre également les limites de notre démarche et son caractère exploratoire.

Si Dolan n'a travaillé qu'avec deux entreprises différentes en quinze ans, il en va tout autrement d'Élie Aubin qui contracte des relations d'affaire avec huit entreprises différentes³⁹ au cours de ses 21 ans de carrière, dont une à titre de simple petit producteur (voir le graphique 8). L'évolution de sa carrière est tellement complexe qu'il convenait d'ajouter un tableau (voir le tableau 1).

Sa carrière débute et se termine de la même manière: une faible production qui rend superflue l'embauche de travailleurs forestiers. En dépit de volumes modestes, sa production du début du siècle provient des concessions forestières de Booth;⁴⁰ à la fin de sa carrière, c'est à titre de petit producteur qu'il apparaît, vendant le bois provenant d'une terre — la moitié est du lot 4 concession 6 du canton Badgerow — terre qu'il possède sans doute.

³⁷ Tout se passe comme si Dolan venait en quelque sorte nettoyer ce canton de ses derniers arbres encore rentables avant le départ de Booth du secteur.

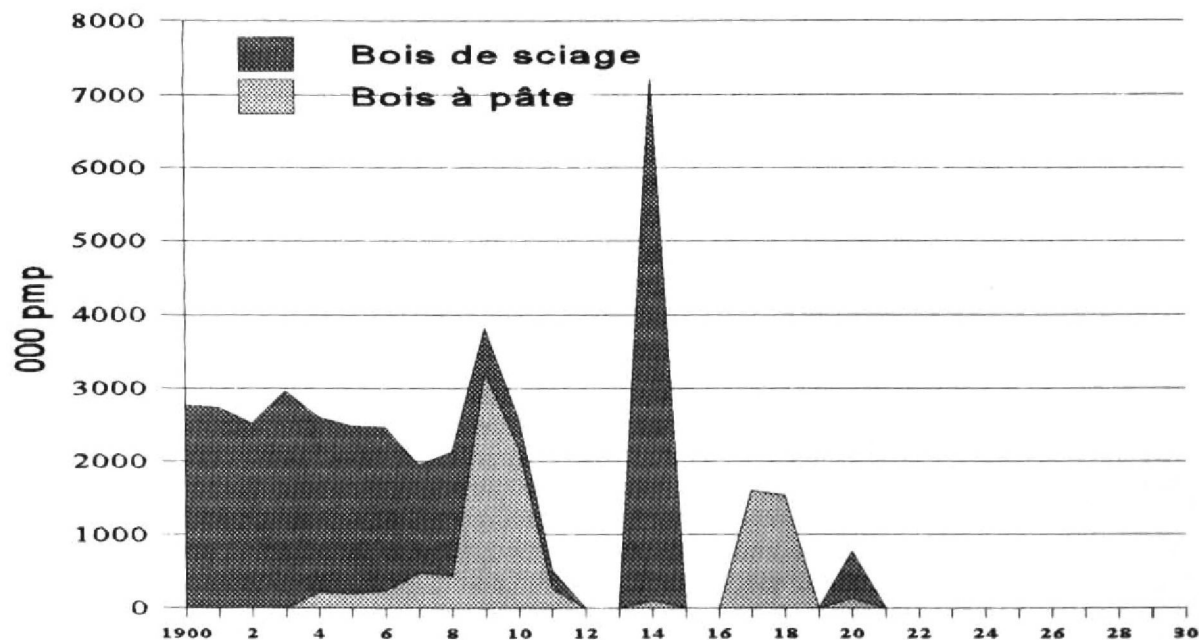
³⁸ Cela nous amène à penser que Dolan est sans doute alors contremaître puisque la taille d'un tel chantier dépasse largement celle d'un sous-traitant.

³⁹ Nous avons considéré les différentes entreprises propriétaires de la papeterie de Sturgeon Falls comme une seule entreprise.

⁴⁰ De telle sorte qu'il ne faudrait pas associer la sous-traitance à la seule idée de camps forestiers abritant des travailleurs forestiers embauchés. Les petits contrats impliquant seulement le sous-traitant et peut-être un frère ou un fils se rencontrent également. Une chose paraît certaine: les registres auraient indiqué si le bois avait été coupé sur une terre, comme c'est le cas pour lui en 1925.

Graphique 7

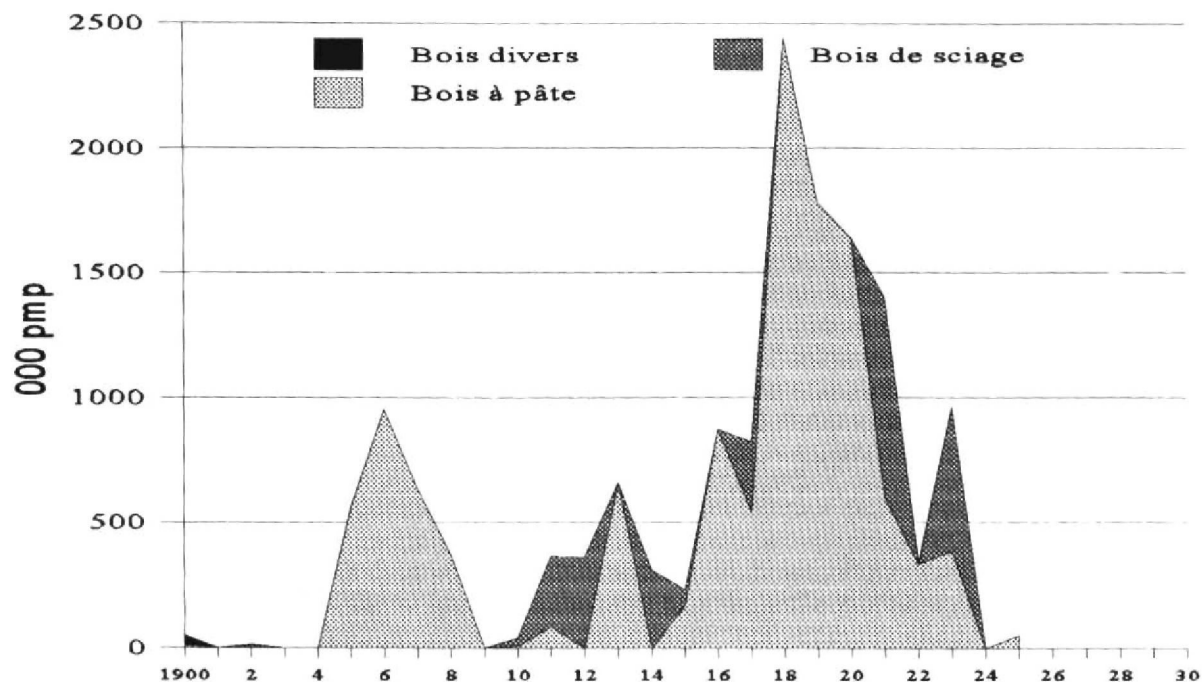
Évolution et composition de la production du sous-traitant John Dolan dans les districts de North Bay et de Sudbury, 1900-1921, en milliers de PMP.



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books*.

Graphique 8

Évolution et composition de la production du sous-traitant Élie Aubin dans les districts de North Bay et de Sudbury, 1900-1925, en milliers de PMP



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books*.

Tableau 1
Contrats d'approvisionnement d'Élie Aubin, 1899-1925

Saison	Entreprise(s)	Canton(s)	Coupe
99-00	J.R. Booth	Badgerow	16 cordes. + 35 000 pmp de bois divers
00-01	E. & I. Aubin vendent 182 000 pmp à J.R. Booth		
01-02	J.R. Booth	Gibbons	9 000 pmp
02-03	Isidore Aubin vend 80 000 pmp à J.R. Booth		
03-04	Isidore Aubin vend moins de 20 000 pmp à J.R. Booth		
04-05	J.R. Booth	Crerar	24 cordes + 3 000 pmp
	Imperial Paper	Dana	908 cordes
05-06	Imperial Paper	Thistle	1 586 cordes
06-07	Imperial Paper	Thistle	1 055 cordes
07-08	Imperial Paper	Dana	615 cordes
08-09	Absent des registres		
09-10	J.R. Booth	Badgerow	16 cordes + 33 000 pmp
10-11	J.R. Booth	Bastedo	279 000 pmp + 139 cordes
11-12	Northern Timber	Massey	357 000 pmp
12-13	Ontario Pulp & P.	Fell	1 096 cordes
13-14	G. Gordon & Co.	McWilliams	307 000 pmp
14-15	Field Lumber	Fell	169 000 pmp
	Spanish R.P. & P.	Fell	103 cordes
15-16	Spanish R.P. & P.	McWilliams	1 171 cordes
		Dana	280 cordes
16-17	G. Gordon & Co.	McWilliams	201 000 pmp
		Dana	80 000 pmp
	Spanish R.P. & P.	Dana	905 cordes
17-18	Spanish R.P. & P.	Dana	1181 cordes
		Janes	941 cordes
		McWilliams	1713 cordes
		McCallum	233 cordes
18-19	Spanish R.P. & P.	Dana	952 cordes
		Blyth	2 019 cordes
19-20	Spanish R.P. & P.	Notman	2 689 cordes
20-21	Spanish R.P. & P.	Notman	1 000 cord.
	A.B. Gordon	Notman	50 000 pmp
	G. Gordon & Co.	McWilliams	759 000 pmp
21-22	Spanish R.P. & P.	McCallum	169 cordes
		Janes	15 000 pmp bois div.
		Thistle	387 cord. + 4 000 pmp bois div.
22-23	Spanish R.P. & P.	McCallum	641 cordes
	J.B. Smith & Sons	McCallum	578 000 pmp
23-24	Absent des registres		
24-25	Spanish R.P. & P.	Badgerow	41 cordes
	Q.A. Quenneville	Badgerow	45 cordes

Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books*.

Entre 1900 et 1925, il disparaît des registres à cinq reprises. Mais de ce nombre, on peut supposer qu'il s'est associé avec un parent,⁴¹ Isidore Aubin, au cours d'une saison et peut-être même que, sans être officiellement mentionné dans les registres, il était son partenaire lorsque ce dernier déclare en 1903 et en 1904 une récolte de matière ligneuse.

Cela dit, il parvient, en 1904, à décrocher un contrat avec la papetière de Sturgeon Falls. Sa relation d'affaire dure aussi longtemps que l'entreprise fonctionne, soit jusqu'en 1908, date à laquelle la papetière met fin à ses activités. Cela le force à abandonner son travail de sous-traitant. Forcé de réduire ses activités, il hérite l'année suivante d'un modeste contrat avec Booth, encore installé dans la région.

À compter de la saison 1911-1912, il connaît une carrière ininterrompue oeuvrant occasionnellement pour deux entreprises en même temps, comme en 1915, 1917, 1921 et 1923. Règle générale, il ne semble ouvrir qu'un seul camp par saison à telle enseigne que lorsqu'il s'entend avec deux entreprises, il travaille alors sur le même canton, comme c'est le cas en 1915 ou en 1923, ou encore les contrats portent sur deux cantons limitrophes, comme en 1917.

Mais Aubin est sans doute parvenu à tenir simultanément plus d'un camp au cours de sa carrière. En effet, lors de la saison 1917-1918, saison qui coïncide avec le sommet de sa production, ses bûcherons sont à pied d'oeuvre dans quatre cantons adjacents l'un à l'autre au point où il a dû ouvrir au cours de la même saison deux camps forestiers. Cette même impossibilité d'être longtemps à deux endroits en même temps pose encore problème en 1919 (avec les cantons de Blyth et de Dana), et encore en 1922 (avec les cantons de McCallum-Thistle d'une part et de Janes d'autre part).

Sans être exceptionnelle, cette pratique est plutôt rare. En effet, un calcul effectué sur presque 50 pour cent des années d'activité de l'ensemble des sous-traitants, soit l'équivalent de 647 présences annuelles sur le total échantillonné de 1 309,⁴² nous indique qu'à seulement vingt reprises les sous-traitants ont tenu simultanément deux camps forestiers ou ont géré deux camps forestiers durant la même saison.⁴³ Ainsi il y aurait seulement 3 pour cent des sous-traitants qui seraient

⁴¹Ce cas illustre notre démarche qui ne tient pas compte d'une pareille relation d'affaire si bien que les années 1901, 1903 et 1904 ont été considérées comme des saisons pendant lesquelles Élie Aubin était absent des registres.

⁴²Ce calcul signifie que pour chaque saison d'activité, il a fallu vérifier si la coupe s'était tenue à l'intérieur d'un seul canton. Si tel n'avait pas été le cas, il restait alors à examiner l'emplacement des cantons ou des mentions de lieu indiquées dans les registres. Notons, par ailleurs, qu'un camp forestier couvre environ 16 milles carrés; voir Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 202.

⁴³Et cela est un minimum puisque nous avons fait preuve de prudence dans notre évaluation en retenant les seuls cas où le sous-traitant avait tiré des bois dans deux zones éloignées l'une de l'autre d'au minimum six milles — le plus souvent 20 milles et plus — et avait produit dans chacune de ces deux zones au moins 200,000 pmp de bois.

parvenus à ouvrir deux camps. Certes, cette pratique est bien modeste mais en même temps elle témoigne encore une fois de cette capacité qu'ont eue quelques sous-traitants à s'adapter ou encore à tirer profit de la conjoncture économique quand elle leur était favorable.

Aubin mais aussi Dolan nous permettent de prendre la mesure de la fluctuation des contrats d'approvisionnement. Et comme il est difficile d'évaluer la rentabilité des contrats, il faudra bien s'appuyer sur les volumes récoltés afin d'obtenir une première évaluation imparfaite de la situation économique des sous-traitants. Par ailleurs, afin d'élargir les points de repère, nous avons tracé l'évolution des contrats de deux autres sous-traitants probablement apparentés, Alfred et Albert Leroux (graphiques 9 et 10).

Peut-on, à la lumière des quatre derniers graphiques, prêter foi à l'idée d'une précarité économique généralisée chez les sous-traitants forestiers? À coup sûr, les fluctuations peuvent être brusques et marquées, comme cela se produit souvent pour Alfred Leroux (graphique 9). Ajoutons aussi qu'à quelques reprises, les contrats obtenus sont tellement faibles (moins de 200,000 pmp), qu'ils débouchent vraisemblablement sur le seul travail du sous-traitant et d'un ou deux membres de la famille. Comme cela semble être le cas d'Alfred Leroux qui, entre 1913 et 1916, approvisionne la Spanish Pulp and Paper à partir de différents boisés de ferme des cantons de Balfour et Fairbank.

Néanmoins, nous avons été surpris par le fait qu'ils réussissent toujours, au cours de leur carrière, à obtenir pendant quelques années consécutives des contrats substantiels. À vrai dire, nous nous attendions de la part des entreprises à une pratique plus régulière d'attribution de contrats qui alternent: une bonne et une mauvaise année.⁴⁴ Or, rien dans les volumes contractés n'indique une telle pratique de la part des entreprises forestières. Faut-il conclure qu'on a exagéré la précarité de la situation économique des sous-traitants? Peut-être.

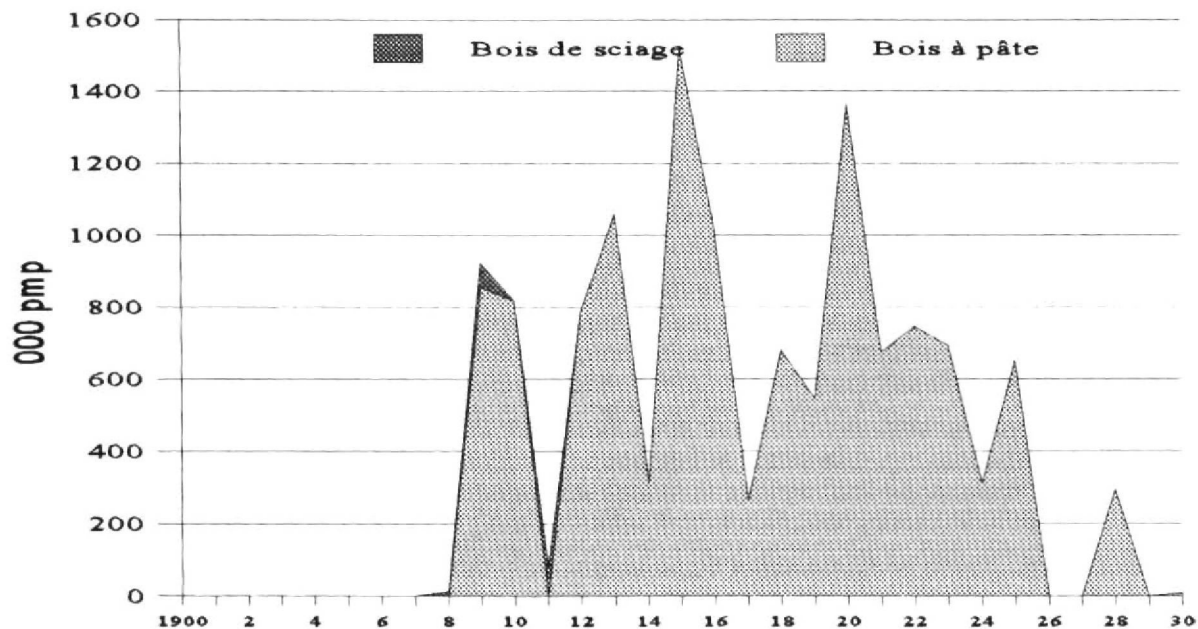
Quoiqu'il en soit, il convient d'ajouter que rares sont les sous-traitants qui parviennent à demeurer en affaire sans interruption. Parmi ceux qui restent en affaire pendant cinq ans et plus, environ 10 pour cent ont toujours réussi à décrocher un contrat saison après saison. Un autre groupe de 20 pour cent est composé de ceux qui cessent d'apparaître pendant une ou plusieurs saisons consécutives une seule fois au cours de leur carrière. Ainsi, environ 70 pour cent d'entre eux sont affectés au moins à deux reprises par des interruptions qui ne peuvent sans doute pas s'expliquer, dans la plupart des cas, par des déplacements momentanés hors de la région. Cette précarité s'accroît également en regard de la nécessité de construire régulièrement de nouveaux camps forestiers — avec les infrastructures minimales que cela suppose. Alfred Leroux devra installer cinq camps forestiers différents⁴⁵ au cours de ses 20 ans d'activité. Quant à son supposé frère, il a dû à

⁴⁴Et ce afin d'éviter que l'accumulation de capital réalisée par les sous-traitants ne leur permette de devenir à leur tour des entrepreneurs forestiers.

⁴⁵Pour ce calcul, nous avons considéré seulement les récoltes supérieures à 200,000 pmp.

Graphique 9

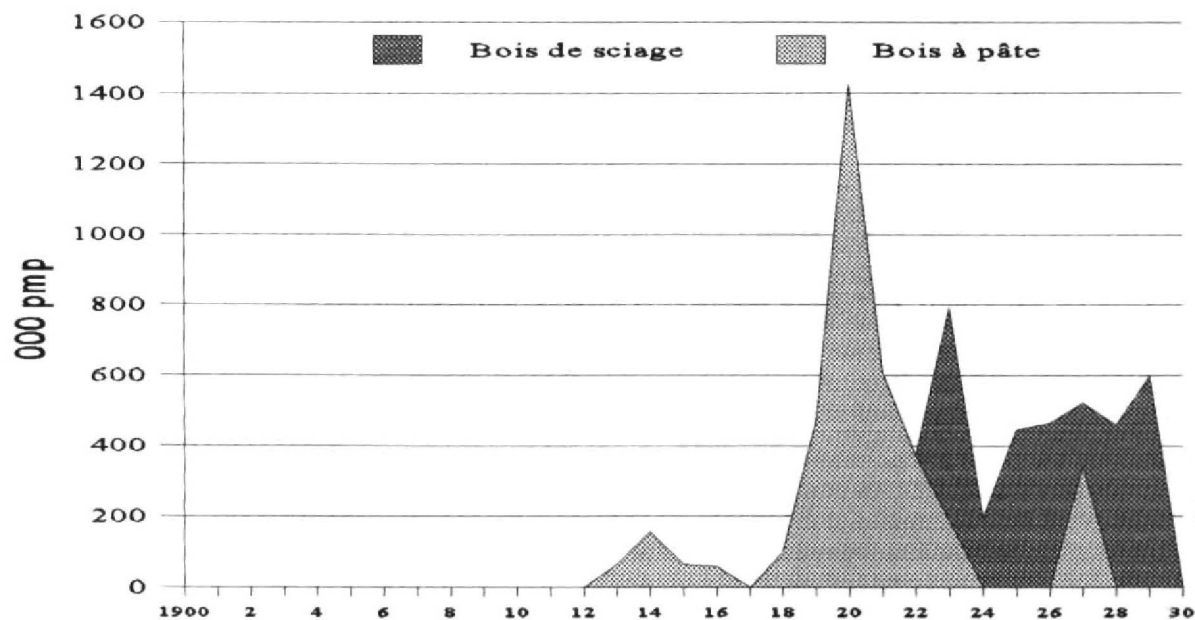
Évolution et composition de la production du sous-traitant Alfred Leroux dans les districts de North Bay et de Sudbury, 1908-1930, en milliers de PMP



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury and North Bay Timber Books*.

Graphique 10

Évolution et composition de la production du sous-traitant Albert Leroux dans les districts de North Bay et de Sudbury, 1912-1929, en milliers de PMP



Source: APO, RG 1-44-0, *Sudbury & North Bay Timber Books*.

huit reprises entre 1918 et 1928 s'établir provisoirement dans différents territoires de coupe. Une estimation grossière pour l'ensemble des sous-traitants sélectionnés indique, en moyenne, que la durée d'activité ininterrompue à l'intérieur d'un canton ou dans un territoire de coupe se situe autour de trois ans. Peut-être faut-il y voir ici les motifs de la tentative des sous-traitants de contracter simultanément plus d'un contrat ou encore de changer régulièrement d'entreprises afin de prolonger la durée de vie des camps déjà érigés? Car en fait, les sous-traitants doivent composer avec l'épuisement rapide des territoires de coupe qui débouche sur un déplacement incessant des activités d'abattage régionales.

Le déplacement des activités de coupe

Cet examen exploratoire de la sous-traitance dans le Nord-Est ontarien ne serait pas complet sans un bref aperçu de l'évolution spatiale des contrats d'approvisionnement.⁴⁶ Par la même occasion nous pourrions entrevoir l'orientation de la coupe pour l'ensemble de la région et mesurer ses effets sur les sous-traitants. La carte 1 présente la section centrale et principale de la région étudiée⁴⁷ en identifiant les seuls noms des cantons où les sous-traitants ont oeuvré. En outre, sont indiqués les principaux axes fluviaux et ferroviaires le long desquels sillonne la matière ligneuse. Les zones dépourvues d'indications topographiques n'ont fait l'objet d'aucun abattage au cours de notre période. Il s'agit notamment de la région au sud de Sudbury, de l'immense région comprise aux sources de la rivière Sturgeon et autour du lac Temagami. Quant à la zone au nord et à l'ouest du lac Témiscamingue, elle ne fait pas partie des deux districts retenus pour cette étude.

La carte suivante porte sur les activités des sous-traitants entre 1900 et 1910. À chaque fois qu'un canton a été exploité au cours de ces dix ans, nous l'avons indiqué sur la carte à l'aide d'un point placé à l'intérieur des limites du canton. Bien que ce procédé ne tienne pas compte des différences de volume entre les

⁴⁶Cette localisation des contrats des 269 sous-traitants a été grandement facilitée par la simplicité des références spatiales contenues dans les registres. En effet, les cantons servent d'unité de base à la localisation de la coupe, ce qui permet une identification rapide des différents contrats. Lorsque les références spatiales nous étaient inconnues — on utilise parfois des codes numériques plutôt que des cantons — nous avons eu recours à deux cartes forestières de la région, qui sont déposées aux Archives publiques de l'Ontario (Eric Barker, «Timber Licenses as of December 1931,» 1976; W.H. Heath, «Map no. 21c Districts of Timiskaming and Parts of Nipissing and Sudbury,» 1933). Malgré tous nos efforts, à 22 reprises, nous n'avons pas réussi à localiser la coupe, ce qui représente moins de 2 pour cent des contrats.

⁴⁷Étant donné la grande superficie des deux districts, il eut été impossible de présenter sur une surface aussi restreinte l'ensemble de la région tout en y distinguant chaque canton. C'est pourquoi nous avons convenu de retenir la section centrale des deux districts; ce qui implique qu'une faible partie des récoltes des sous-traitants sélectionnés se situe à l'extérieur de ce cadre spatial. Par ailleurs, nous avons laissé sur le fond de carte les numéros attribués aux différents cantons afin de nous faciliter la tâche.

contrats, il permet en revanche une lecture aisée et commode des zones les plus actives. Lors de la première décennie du XXe siècle, les récoltes se concentrent dans les deux bassins de rivière Onaping et Sturgeon.

Les axes ferroviaires sont alors peu actifs notamment parce que deux d'entre eux sont en construction ou à l'état de projet au cours de cette décennie.⁴⁸ Le Témiscamingue et Nord Ontario (TNO), qui se faufile entre les lacs Temagami et Témiscamingue, est encore inachevé en 1910 de même que le Canadien Nord (CN) qui longe le corridor à l'ouest de la rivière Wanapitei. Quant à la voie du Canadien Pacifique (CP) dont l'ouverture, faut-il le rappeler, est antérieure à notre période, elle semble peu utilisée.

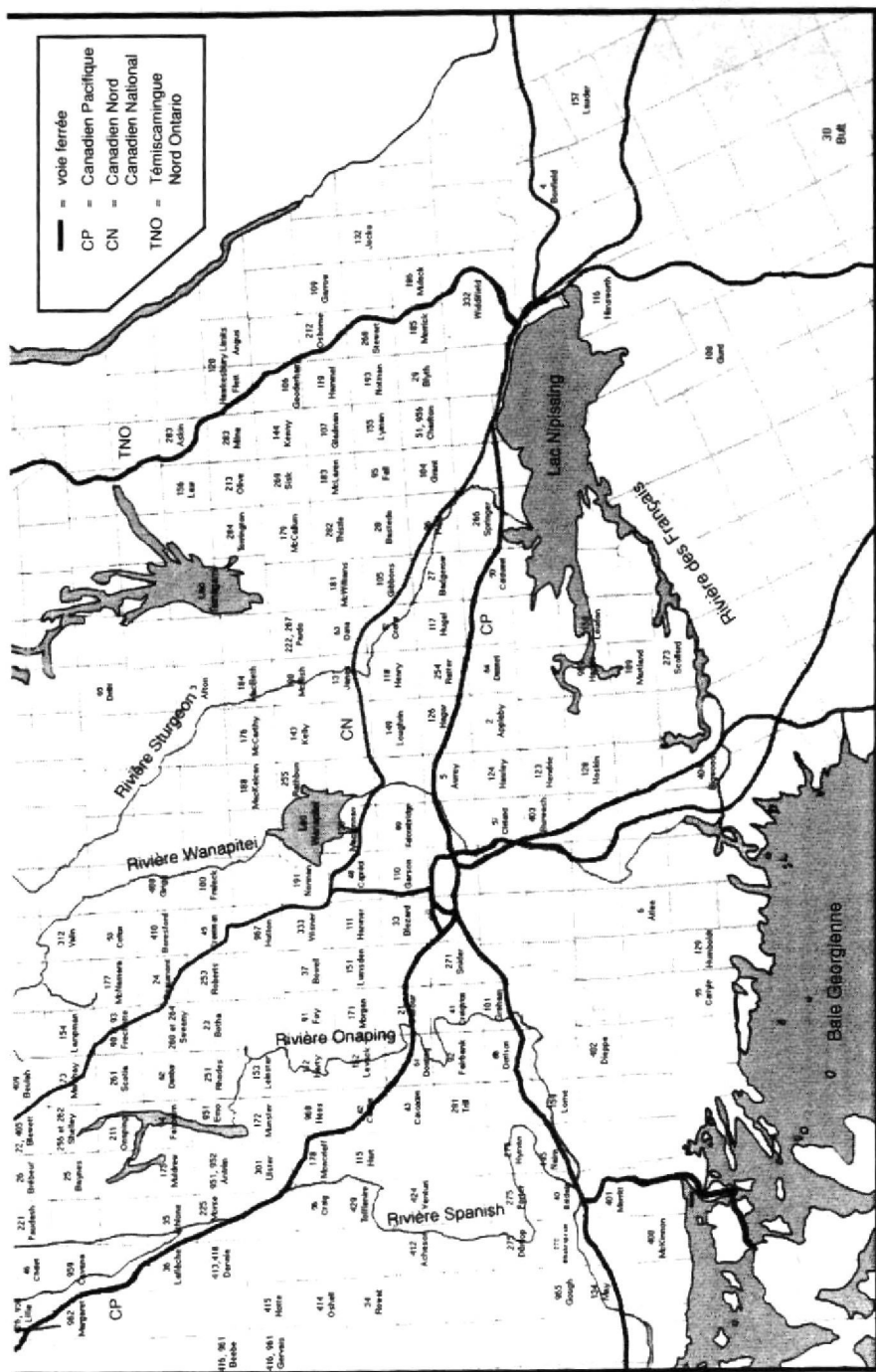
Les activités des deux décennies qui suivent, schématisées sur les cartes 3 et 4, passent justement par le recours beaucoup plus systématique aux voies ferroviaires. C'est particulièrement le cas du Canadien Nord, terminé en 1914 et qui semble servir de catalyseur à une coupe intensive dans certains secteurs, comme la région des cantons de Graves et de Champagne entre 1910 et 1920 et encore entre 1920 et 1930. Le long du TNO également on s'active et notamment dans Milne et Gooderham entre 1910 et 1920. Mais à l'inverse de la situation prévalant dans le district de Sudbury où le centre de gravité de la coupe se déplace résolument vers le Nord — le contraste entre les cartes 2 et 4 est éloquent — les coupes du district de North Bay demeurent concentrées à l'intérieur de la zone limitée par le TNO, la rivière Sturgeon et le lac Temagami. Tout se passe comme si la constitution de la réserve de Temagami avait freiné, au cours de cette période,⁴⁹ le déplacement vers le nord des chantiers forestiers.

Les voies fluviales ne sont pas pour autant délaissées, quoiqu'on ne remonte pas davantage le long de la rivière Sturgeon. Plus à l'ouest, les chantiers ont atteint les sources des rivières Onaping et Spanish à telle enseigne que peu de coupe s'effectue plus au sud, là où 20 ans plus tôt les abattages étaient si abondants.

De tout cela se dégage l'idée d'un déplacement lent, graduel mais forcé des parterres de coupe. Déplacement qui, la plupart du temps, permet aux sous-traitants de déménager dans le canton voisin, à la demande des entreprises pourvues de concessions forestières adjacentes ou de grande superficie; comme cela semble être surtout le cas dans la région de Sudbury. Mais en même temps, ce déplacement autorise l'utilisation prolongée de certaines zones de coupe, comme celles au sud du lac Temagami, quitte à devoir couper des boisés de moindre qualité. Aussi faut-il

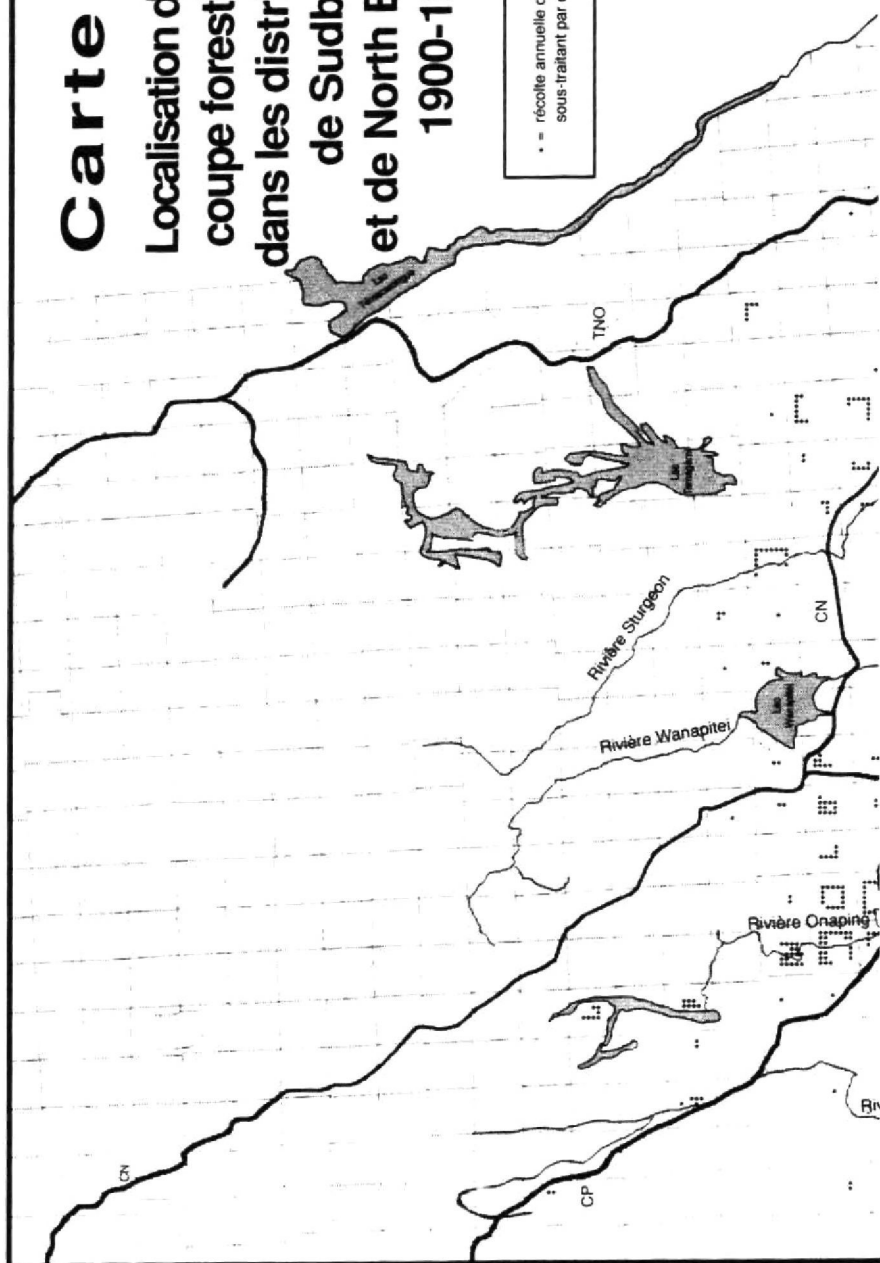
⁴⁸ Voir Gaétan Gervais, «Le réseau ferroviaire du Nord-Est ontarien, 1881-1931,» *Revue de l'Université Laurentienne*, 13, 2 (février 1981), 35-63.

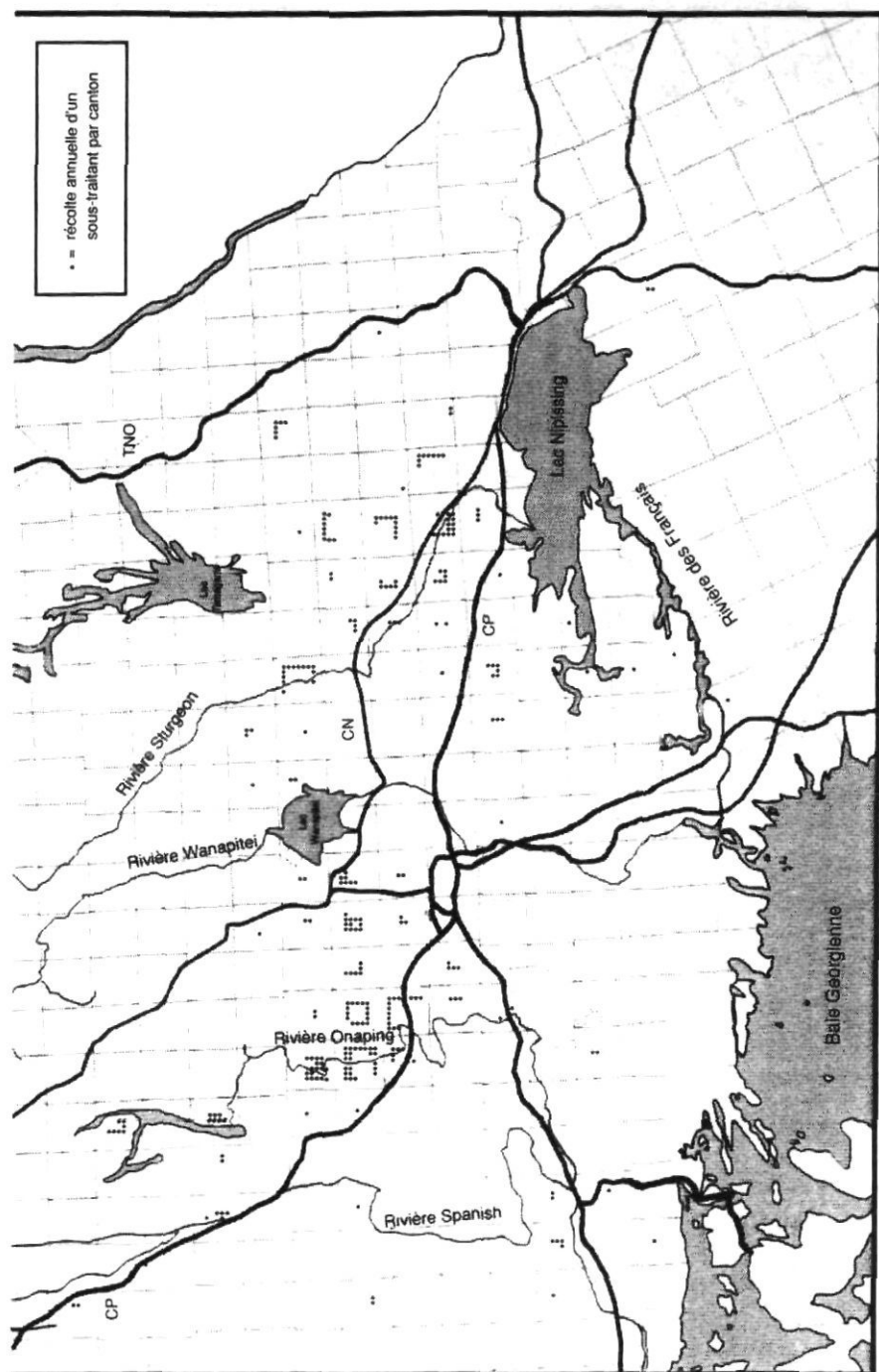
⁴⁹ En 1991, nous avons avec notre collègue Matt Bray et deux étudiants, effectué une étude des activités forestières dans la réserve. Nous avons alors démontré que certaines sections de la réserve avaient été largement exploitées au cours de la première moitié du XXe siècle, particulièrement à partir de la fin des années 20. Voir Paulette Gosselin, Guy Gaudreau, Matt Bray et Pierre Gravelle, *Historical Research on the Temagami Comprehensive Planning Area (1851-1959), Report I: Licenses, xx-53 p.; Report II: Harvesting, xxxviii-60 p.; Report III: Fires, xxiii-262 p.* (Sudbury 1991).



Carte 2 **Localisation de la** **coupe forestière** **dans les districts** **de Sudbury** **et de North Bay,** **1900-1910**

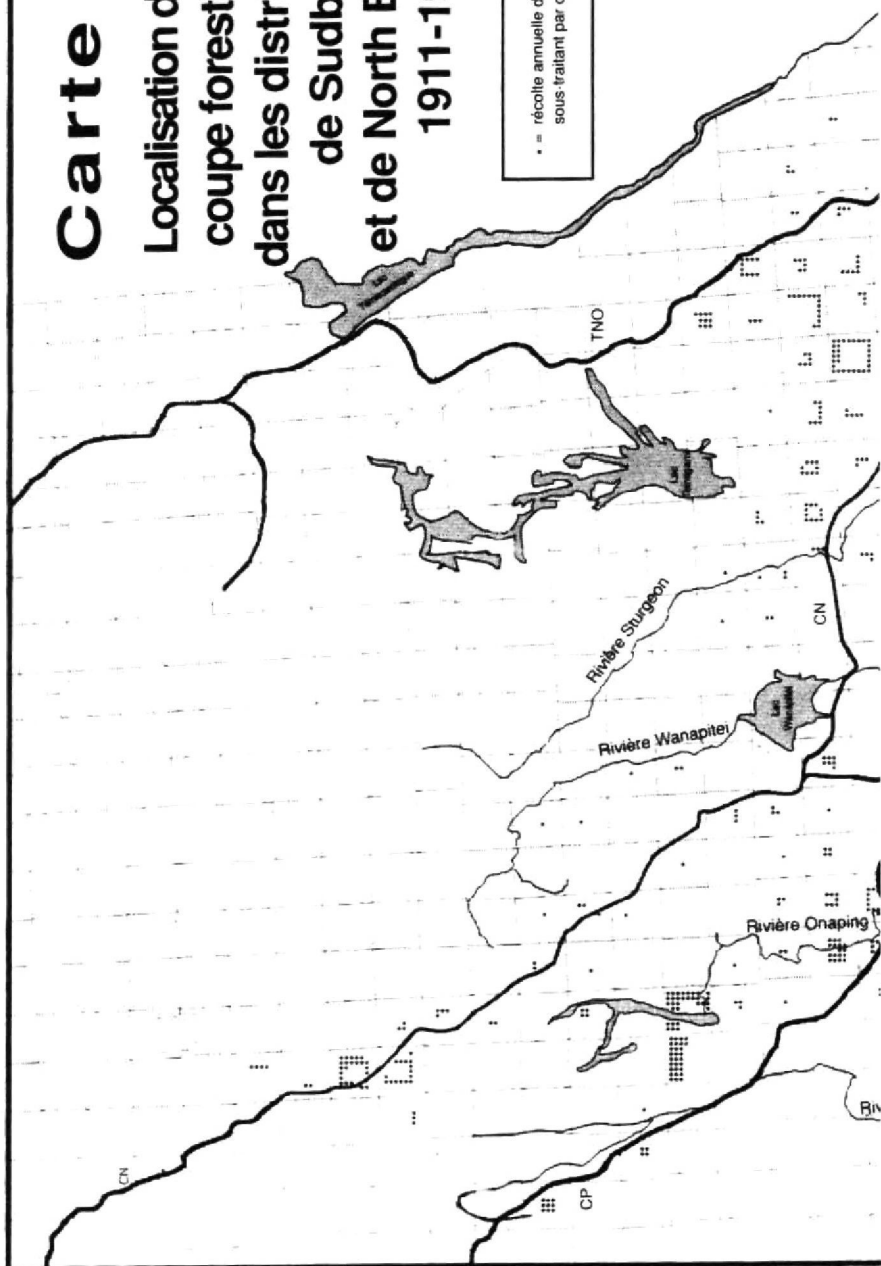
• = récolte annuelle d'un
 sous-traitant par canton

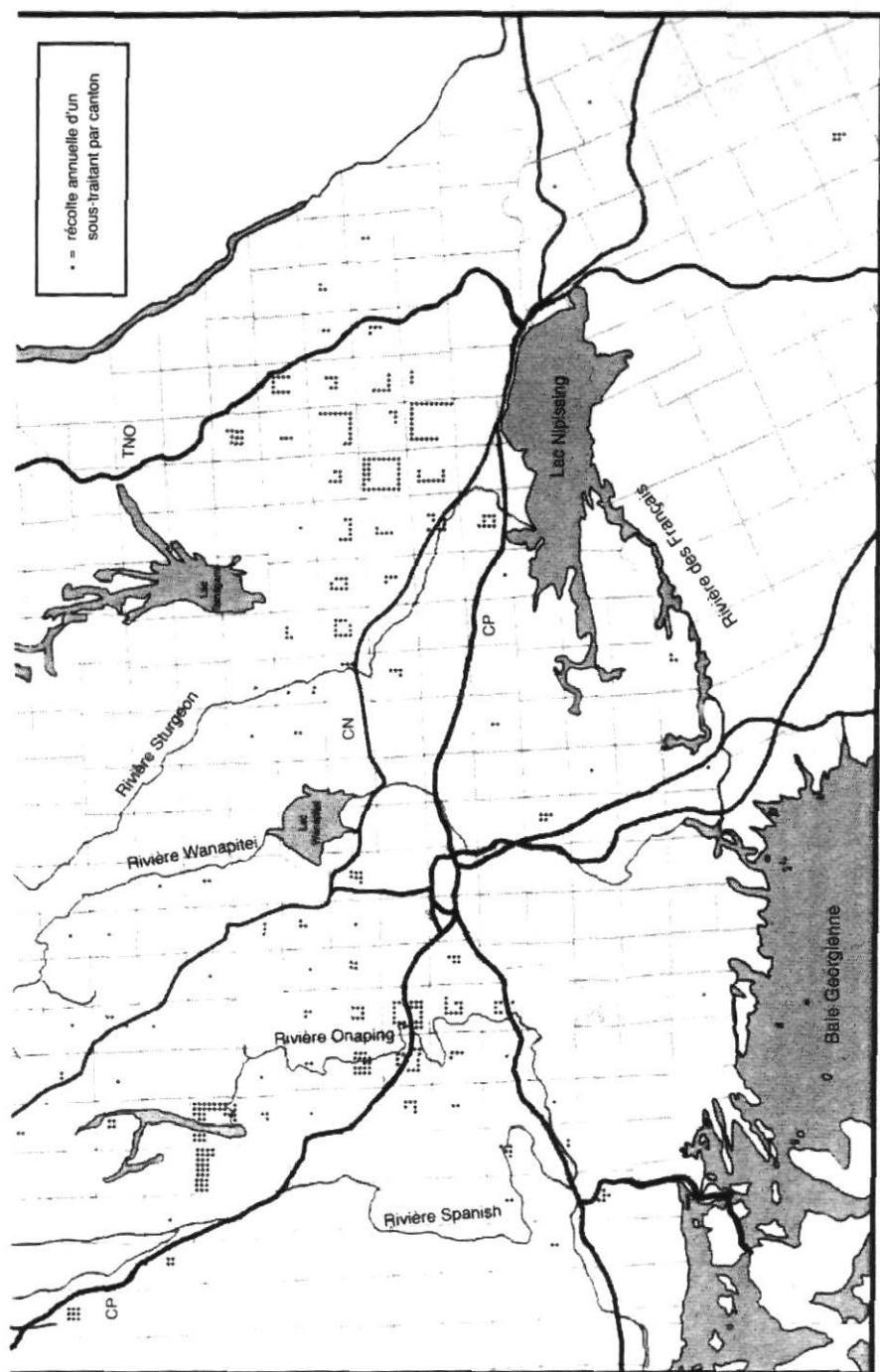




Carte 3 **Localisation de la** **coupe forestière** **dans les districts** **de Sudbury** **et de North Bay,** **1911-1920**

• = récolte annuelle d'un
 sous traitant par canton

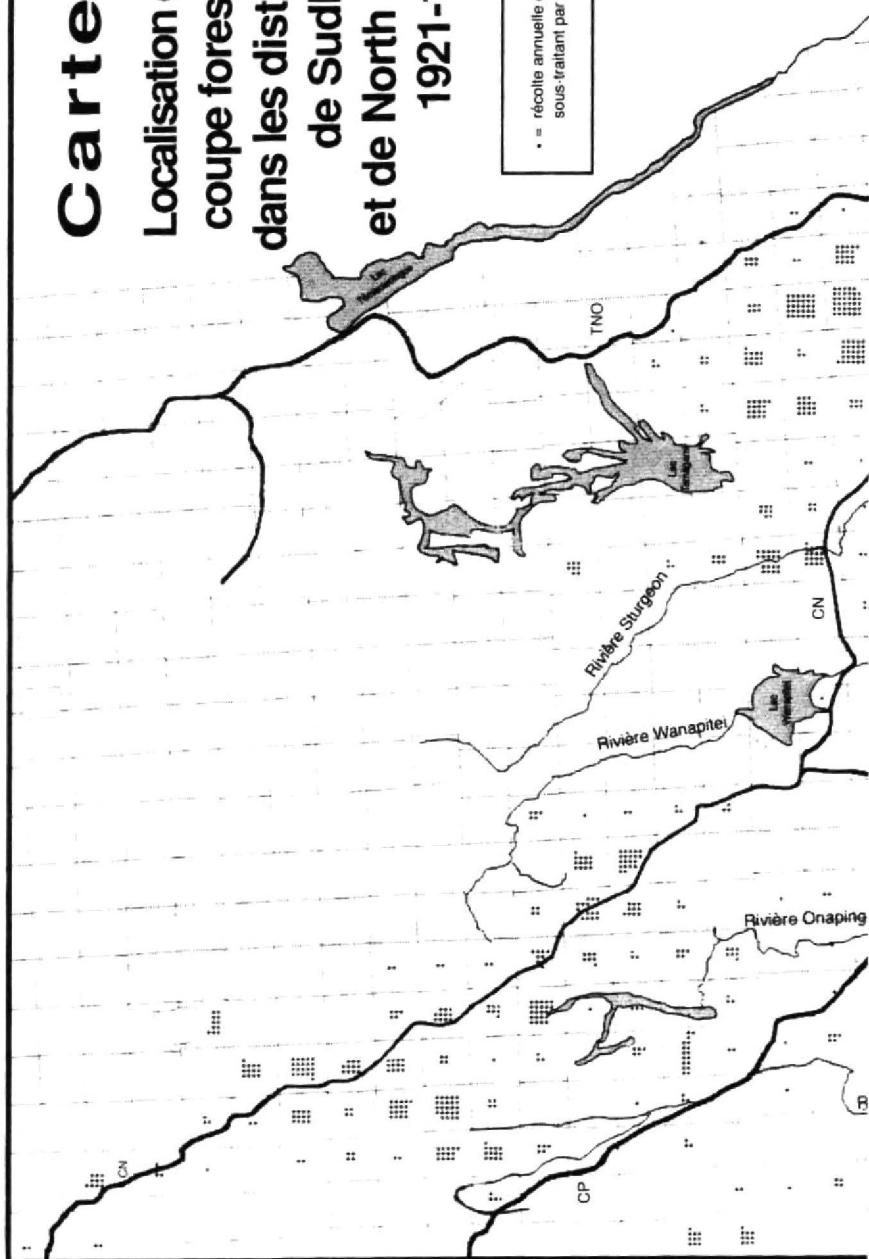


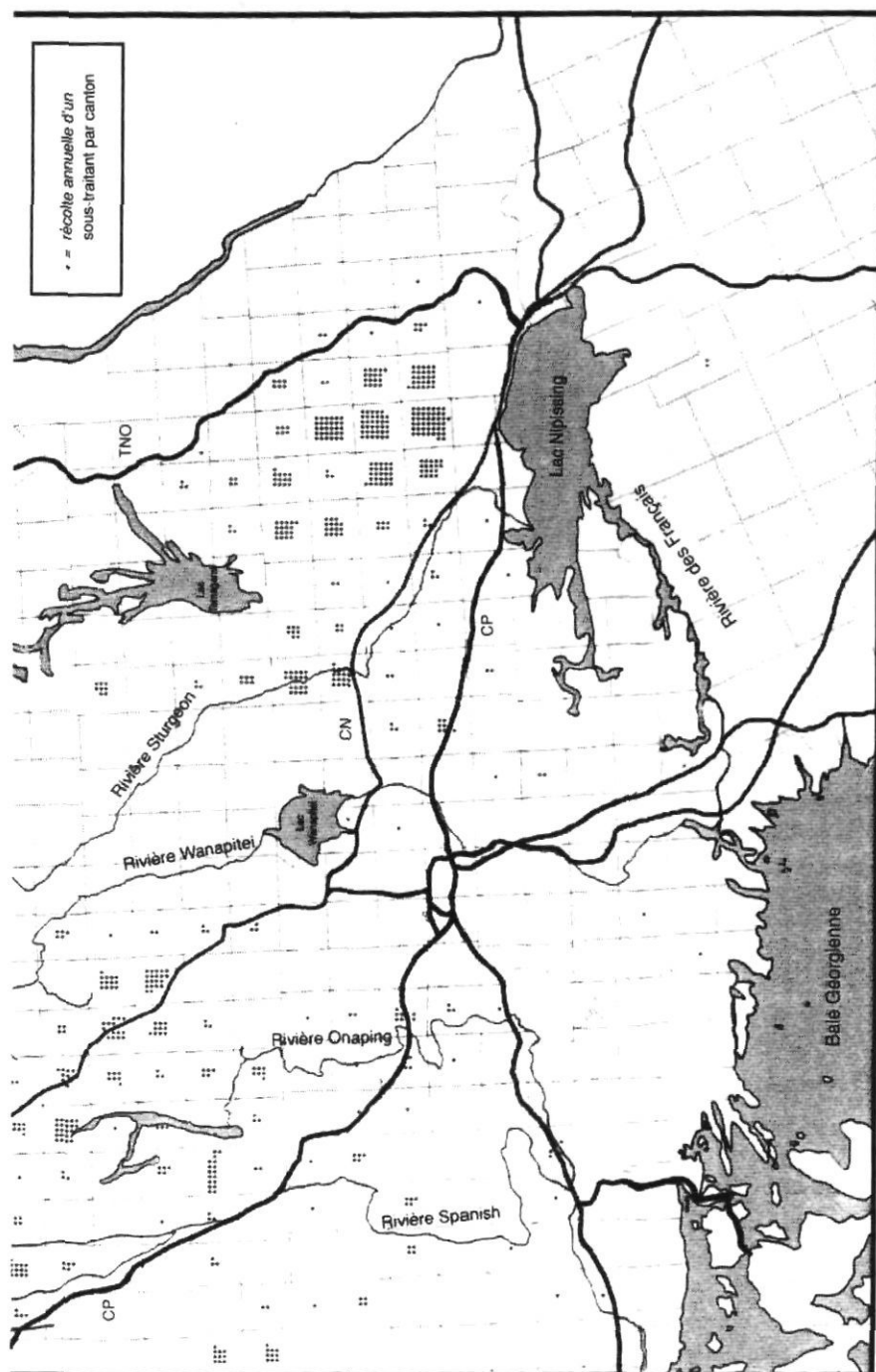


Carte 4

Localisation de la coupe forestière dans les districts de Sudbury et de North Bay, 1921-1930

• = récolte annuelle d'un
sous-traitant par canton





éviter d'en tirer des conclusions trop tranchées en regard de la précarité économique des sous-traitants.

Conclusion

La sous-traitance dans le Nord-Est ontarien semble être fort répandue au cours des premières décennies du XX^e siècle. Bon nombre des sous-traitants échantillonnés réussissent à se maintenir en affaire plusieurs années, approvisionnant quelques entreprises différentes au cours des saisons. Les volumes de leurs récoltes exigent généralement l'embauche d'une poignée de travailleurs et signifient dans bien des cas qu'ils mettent eux aussi la main à la pâte de telle sorte qu'ils sont capables de mener à bien les petits contrats dont ils héritent sur les boisés de ferme.

Plusieurs indices ont souligné leur capacité d'adaptation qui contraste singulièrement avec l'idée voulant qu'ils soient des vestiges d'une forme de production précapitaliste et arriérée. Certains d'entre eux ont érigé au cours de la même saison plus d'un camp forestier en acceptant de localiser leur coupe sur des cantons non adjacents. Par ailleurs, la fréquence avec laquelle ils sont parvenus à décrocher des contrats avec plus d'une entreprise au cours de la même saison demeure étonnante. Cette souplesse de leurs activités,⁵⁰ qu'expliquent la faible ampleur des équipements et le fait que les travailleurs forestiers amènent souvent avec eux outils et chevaux, est sans doute rendue possible par le système d'attribution des permis de coupe en Ontario qui autorise, depuis 1892, la détention de permis de coupe par plus d'une entreprise sur un même territoire et sur un même canton.⁵¹ En cela, la situation contraste singulièrement avec celle observée au Québec⁵² et au Nouveau-

⁵⁰ On pourrait toujours argumenter que ce sont tout autant des signes de difficultés économiques: incapables de survivre avec un contrat, ils auraient été forcés d'en décrocher un deuxième comme complément. Cela serait recevable si les doubles contrats ou les doubles camps étaient toujours déséquilibrés en termes de volume de coupe. Or, il n'en est rien comme on peut le voir avec les contrats d'Élie Aubin. Par exemple, en 1917-1918, année d'un double camp, comme en 1922-1923, année d'un double contrat, les contrats sont relativement bien répartis de telle sorte qu'on ne peut pas dire qu'il y ait un contrat ou un camp qui serve de complément.

⁵¹ En effet, en 1892, le gouvernement ontarien adopte une modification importante à ses règlements d'affermage, à savoir que le gouvernement attribue dorénavant des droits de coupe selon les essences en faisant la distinction entre les essences du sciage, comme le pin, et celles du bois à pâte; les essences des deux groupes pouvant être accordées à des entrepreneurs différents (voir T. Southworth et A. White, *A History of Crown Timber Regulations from the Date of the French Occupation to the Year 1899*, réédité en 1957 par l'Ontario Department of Lands and Forests, 266-7). Cette mesure, qui permettra au gouvernement d'accorder à la Sault Ste. Marie Pulp Company, la même année, la première «pulpwood concession» (voir H.V. Nelles, *The Politics of Development*, [Toronto 1974], 82-3) n'a pas reçu, par les historiens, tout le mérite qui lui revient.

⁵² Voir notamment Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 191-5; et J.I. Little, *Nationalism, Capitalism, and Colonization in Nineteenth Century* (Montréal 1989), 102-9.

Brunswick⁵³ où il y a formation de monopoles forestiers sur les territoires et conséquemment, l'obligation pour le sous-traitant de faire affaire avec la seule entreprise de la région.

Cette capacité d'adaptation au marché ne doit pas nous faire oublier la précarité de leur situation économique. Régulièrement, ils interrompent leurs activités pour au moins une saison et parfois davantage, retournant, pour beaucoup d'entre eux, sur leur ferme. Ajoutons à cela le fait qu'ils doivent souvent défaire leur camp forestier et l'installer dans un autre canton, suivant en cela les directives des entreprises. En outre, les récoltes qu'ils recueillent sont peu volumineuses, ce qui rend plus incertains les profits d'une saison.

Mais cette précarité économique doit être mesurée à l'aune des succès des entreprises forestières elles-mêmes, ce que les auteurs ont négligé de faire jusqu'à maintenant. Force nous est de reconnaître que beaucoup de firmes ne connaissent guère plus de succès que les sous-traitants. Citons à titre d'exemple la papetière installée à Sturgeon Falls, laquelle a joué un rôle majeur dans la sélection des sous-traitants échantillonnés. C'est en 1894 qu'est érigée la première usine de pâte par la Paget, Heat & Co. Peu après, la société est en difficulté et vend ses propriétés à la compagnie britannique Sturgeon Falls Pulp & Paper qui, après avoir obtenu du gouvernement un large territoire de coupe pour le bois à pâte en 1898,⁵⁴ transforme l'usine afin de produire du papier-journal. Entre 1900 et 1914, l'usine passe entre les mains de deux autres propriétaires, soit l'Imperial Paper Mills, et l'Ontario Pulp & Paper. Entre 1900 et 1914, on cesse toute activité pendant six ans, (1900-1901, 1901-1902, 1906-1907, et de 1908-1909 à 1910-1911). En outre, pendant trois ans, l'usine est entre les mains des banques qui sont identifiées comme titulaires officielles des permis de coupe. La Spanish Pulp & Paper, déjà installée à Espanola, prend finalement le relais. Et on connaît la suite puisque l'Abitibi Pulp & Paper rachète à son tour les deux usines en 1928, après les difficultés provoquées par la surproduction papetière des années 1920. Décidément, les affaires ne sont guère reluisantes pour cette usine moderne évaluée en 1911 à près de deux millions de dollars.⁵⁵ Les sous-traitants pouvaient-ils faire mieux?

Cela nous amène à réfléchir sur l'ambiguïté, présente dans cet article, relative aux statuts respectifs des sous-traitants et des contremaîtres forestiers. Quoique des études ultérieures autoriseront des affirmations plus sûres, tout se passe comme si, au cours de notre période où il n'y a pas encore de syndicalisation des travailleurs forestiers ni de mécanisation, les sous-traitants et les contremaîtres ne présentaient pas, dans la réalité, de caractéristiques bien tranchées et qu'en fait, les individus passaient parfois d'un rôle à l'autre. Cette hypothèse, qui est renforcée par le flottement de l'historiographie sur la question, s'appuie sur la fragilité des entre-

⁵³ Bill Parenteau, «The Woods Transformed: The Emergence of the Pulp and Paper Industry in New Brunswick, 1918-1931,» *Acadiensis* (automne 1992), 8-10.

⁵⁴ Ontario, *Documents de la Session, 1899*, document 74.

⁵⁵ Lévesque, *Histoire de Sturgeon Falls*, 38.

prises, toujours en faillite et parfois en reconstruction, et qui doivent ainsi s'appuyer sur l'expertise des gens disponibles sur place, quitte à les embaucher comme contremaîtres.

En terminant, une étape essentielle reste encore à faire: le dépouillement systématique des monographies locales et régionales afin d'identifier le statut des sous-traitants échantillonnés. Sont-ils, pour la plupart, des villageois vivant pleinement d'une économie marchande aux multiples visages? Ou sont-ils, comme nous le pensons, des agriculteurs relativement prospères qui ajoutent à leur exploitation agricole, ce travail en forêt? Et s'ils sont des agriculteurs, la sous-traitance pourrait alors s'inscrire, telle la vente des boisés de ferme, comme une facette des activités agricoles sur lesquelles il faut continuer à réfléchir.

Nous tenons à remercier l'Université Laurentienne, par l'intermédiaire de son Fonds de recherche, et l'Institut Franco-Ontarien pour le financement de cette étude. Sans leur aide, nous n'aurions pas pu mettre en place une prise informatisée des données ainsi qu'une cartographie informatisée des récoltes.

TELOS

A Quarterly Journal of Critical Thought

Since May 1968, *Telos* has been committed to the development of an *American Critical Theory* and an analysis of international questions from a broad geopolitical perspective.

Issue No. 108

Summer 1996

Racism, Multiculturalism and Globalization

Heribert Adam: Anti-Semitism and Racism

Stephen J. Sniegowski: Lester Frank Ward

Dick Pels: Strange Standpoints

John Michael: Making a Stand

Claude Karnoouh: Is the Problem Drugs or Society?

Alain de Benoist: Confronting Globalization

Wayne A. Hunt: The First Peoples and The Quebec Question

Sonia Combé: Today's French Historical Research

Catherine Pickstock: Capitalism or Secularism?

Mark Wegierski: Canadian Conservatism and the Managerial State

Hugh Murray: From Communist Policy to "Affirmative Action"

Paul Gottfried: Post-1989 Socialism?

Subscriptions include 4 issues for year and cost \$40 for individuals, \$95 for institutions. Foreign and Canadian orders add 15% for postage. Checks must be in US funds, drawn from US banks. Back issues cost \$13 each (\$30 for institutions). Back issues available: 13, 17-18, 20-51, 53-107. For subscriptions, back issues or information, write:

Telos Press Ltd., 431 E. 12th Street, New York NY 10009